Fribourg (Suisse) 64me année. — N° 295 Le numéro 10 cent. Lundi 3 décembre 1934

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 m	3 m	6 m	12 m
Suisse	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	4.50	10.—	19.—	38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 8
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Réc. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Accords économiques pour la Sarre.
Fondation d'un parti chrétien sarrois.
L'action masquée des communistes allemands.
Nouvelle revision de la constitution polonaise.
L'arrestation du policier français Bony.

A Rome, le comité des trois, qui s'occupe de la préparation du plébiscite de la Sarre, et les experts économiques et financiers français et allemands ont réussi à obtenir des résultats beaucoup plus importants que les difficultés de leur tâche ne permettaient de l'espérer.

Le comité des trois est notamment parvenu hier, dimanche, à établir un accord franco-allemand qui définit l'ensemble des créances de la France et qui fixe, en particulier, le chiffre que l'Allemagne aura à payer au titre des mines, si les Sarrois votent, comme il est de plus en plus probable, leur rattachement au Reich.

La nuit dernière, après minuit, les experts français et allemands ont repris leurs travaux, afin d'établir d'autres accords.

Une dernière séance du comité des trois devait avoir lieu ce matin, lundi. Puis, la question sera reprise à Genève, au cours de la session du Conseil de la Société des nations qui s'ouvrira demain, mardi.

***

Il vient de se fonder dans la Sarre une Ligue populaire pour l'établissement d'une communauté chrétienne-sociale, dont les promoteurs sont en partie des catholiques, en partie des protestants ; ces derniers sont dans la proportion d'un tiers pour deux tiers de catholiques. On sait que le pays de la Sarre est en très grande majorité catholique.

La Ligue populaire chrétienne-sociale est un parti politique qui se propose d'intervenir dans le prochain plébiscite en faveur du maintien du *statu quo*, c'est-à-dire de la prolongation du gouvernement de la Sarre par la Société des nations, à titre provisoire, en attendant un nouveau plébiscite.

Les adhérents de la Ligue chrétienne-sociale entendent, en effet, que la Sarre fasse retour à l'Allemagne (c'est le sentiment de la majorité des Sarrois), mais ils voudraient épargner à leurs compatriotes le malheur de tomber sous le régime hitlérien. Ils croient que ce régime ne durera pas ; quand il aura disparu, le peuple sarrois votera volontiers sa réunion à l'Allemagne.

On sait que l'idée d'un second plébiscite a déjà pris racine dans les milieux diplomatiques et qu'elle a trouvé faveur en France, où l'on serait heureux d'esquiver, de cette façon, un vote immédiat de rattachement qui enflerait prodigieusement le prestige hitlérien.

A la tête du nouveau parti sarrois se trouvent les chefs des anciens syndicats chrétiens allemands, cette organisation jadis puissante, que le nouveau cours a brisée, pour livrer de nouveau l'ouvrier à la discrétion des grands industriel.

Le peuple sarrois a souffert plus que tout autre des abus de l'industrialisme. Son clergé a mené jadis une lutte héroïque pour le défendre contre l'exploitation à laquelle il était en butte de la part des propriétaires de mines. La Ligue populaire chrétienne-sociale a donc choisi un bon tremplin pour sa propagande et on considère son entrée en scène comme un fait important pour l'issue du plébiscite.

***

Le président du gouvernement prussien, M. Gœring, a décrété la dissolution de l'Union des communautés religieuses libres d'Allemagne et la confiscation de sa fortune. Il a donné comme motif que cette association se multipliait, depuis quelque temps, d'une façon qui ne pouvait s'expliquer que par l'adhésion de membres du ci-devant parti communiste, qui trouvaient là de nouveaux cadres où se rassembler.

L'Union des communautés libres d'Allemagne date du milieu du siècle dernier. Elle réunit d'abord des gens qui prétendaient pratiquer la religion naturelle, sans accepter de définitions dogmatiques. Beaucoup de socialistes, qui avaient quitté leur Eglise, y adhérèrent. Les monistes de Hæckel et les adeptes du *Los von Rom* d'Adolphe Hoffmann y affluèrent de leur côté. Le mouvement avait tourné à l'athéisme. Rien d'étonnant que les communistes réfractaires au hitlérisme s'y soient ralliés.

Nous parlons de communistes réfractaires, parce qu'il y en a d'autres, en grand nombre, qui se sont convertis au nouveau régime : conversion fort suspecte, d'ailleurs.

Quant aux irréductibles, ils ne restent point tranquilles. Malgré la vigueur avec laquelle on fait la chasse aux « ennemis de l'Etat », les communistes ont réussi à maintenir en fonctionnement un appareil de propagande très actif, qui distribue en masse des journaux hectographiés, et il y a tout un réseau d'agents communistes qui entretiennent des foyers révolutionnaires dans les usines.

Nos journaux socialistes publient là-dessus, avec une profonde satisfaction, des renseignements révélateurs.

Les communistes allemands croient que leur heure viendra ; ils détestent Hitler, mais, à leur sentiment, il travaille pour l'avènement du bolchévisme.

***

Depuis le coup d'Etat du maréchal Pilsoudski, en 1926, il a été souvent question en Pologne de reviser la constitution du 17 mars 1921. Au lendemain du coup d'Etat, on courut au plus pressé : quatre articles constitutionnels nouveaux limitèrent les pouvoirs de la Diète. Mais l'idée de réforme complète ne fut pas abandonnée ; on la reprit en 1929 et en 1931. Il en fut enfin question en 1933, et un projet fut même voté par la Diète, le 26 janvier dernier.

Or, voici qu'on agite à nouveau la question de la réforme complète de la constitution. Le Parlement devant être renouvelé avant la fin de 1935, on prête au gouvernement l'intention de faire voter la réforme avant la dissolution des Chambres actuelles. Les choses ne sauraient pourtant se passer aussi simplement. On ne doit pas perdre de vue, en effet, que l'opinion du maréchal Pilsoudski prime en Pologne toutes les autres. Or, le maréchal n'a pas encore fait connaître son avis sur la question de la réforme, telle qu'elle se pose aujourd'hui. Acceptera-t-il les textes qu'on lui soumettra ? Acceptera-t-il même qu'on les lui soumette ? Les réformateurs, tout en laissant s'accréditer le bruit que cette réforme va être de nouveau l'objet de leurs soins, l'ignorent.

***

L'inspecteur Bony, « le meilleur policier de France » suivant l'ancien ministre de la justice Henri Chéron, a été arrêté samedi après midi, sous l'inculpation de corruption de fonctionnaire. Il s'agit du cas Volberg : ce Volberg, menacé d'expulsion pour divers méfaits, s'était assuré la protection de Bony et l'en avait remercié en payant pour lui une note de tailleur de 4000 francs. Bony a été conduit au Palais de justice de Paris, où le juge d'instruction lui a fait part des mesures prises contre lui.

L'avocat de Bony, M. Lamour, ayant fait remarquer que, si la corruption de fonctionnaire est passible de la dégradation civique, elle ne donne pas lieu à la prison préventive, le juge a répondu que cette question avait été examinée et que, dans l'échelle des peines, la dégradation est plus grave que l'emprisonnement. Il a ajouté que l'arrestation de l'inspecteur avait été décidée depuis plus d'un mois et qu'elle n'avait pas été exécutée avant samedi pour ne pas influer sur la décision des jurés dans le procès intenté par Bony à l'hebdomadaire *Gringoire*.

Avant d'être conduit à la prison de la Santé, Bony a déclaré qu'il était décidé à ne plus garder aucun ménagement (!) et à livrer son cas tout entier à l'opinion publique.

Cette arrestation est une première étape dans l'éclaircissement des affaires mystérieuses et des scandales de tout genre qui ont éclaté depuis une année, éclaircissement que le nouveau garde des sceaux, M. Pernot, paraît décidé à mener courageusement à terme.

Une nouvelle votation en vue au Tessin

On nous écrit :

L'écho de la votation populaire du 11 novembre n'est pas même dissipé que les électeurs tessinois vont être appelés encore aux urnes. L'importance de la nouvelle consultation est toutefois très réduite, bien qu'elle concerne aussi la constitution en ce qui a trait à l'élection du Conseil d'Etat.

Les quotidiens politiques se désintéressent presque de ce nouveau vote. Ils consacrent encore leurs commentaires à la votation du 11 novembre, dont l'influence sur la politique cantonale a été très grande. Naturellement, tous les partis se sont déclarés satisfaits des résultats du vote populaire. Conservateurs, socialistes et démocrates, qui combattaient l'initiative du parti libéral-radical pour l'élection du Conseil d'Etat, se sont justement réjouis de la victoire remportée et des 14,205 « non », sortis des urnes. D'autre part, les partisans de l'initiative ont manifesté leur grande satisfaction pour le nombre de votes affirmatifs (8285) qui — suivant leur presse — constitue un succès moral pour le parti libéral-radical qui seul soutenait officiellement l'initiative en question.

Les commentaires de la presse libérale-radicale et démocratique tendent surtout à mesurer la force et les effectifs de l'un et de l'autre des deux tronçons dans lesquels s'est divisé l'ancien parti libéral-radical. Pour ce qui se rapporte à ce parti, la votation avait effectivement un intérêt, car, après la scission du parti, c'était la première consultation populaire qui pouvait donner des indications sur la force numérique des deux groupes qui en étaient dérivés : le groupe « unifié » et le groupe « démocratique ». Chacun des deux tronçons, en effet, avait prétendu jusqu'ici représenter lui seul, à l'exclusion de l'autre, la tradition de l'ancien parti libéral-radical et en avoir recueilli l'héritage. Le vote du 11 novembre paraît avoir montré que le parti libéral-radical « unifié » est le plus fort ; il peut disposer d'environ 7 à 8 mille électeurs. Les démocrates seraient quelques milliers de moins. Mais ce ne sont que des déductions que les élections cantonales de 1935 pourraient très bien démentir.

On est donc resté au *statu quo* pour ce qui concerne l'élection du Conseil d'Etat, c'est-à-dire que la répartition proportionnelle des cinq sièges sera encore appliquée pour les élections qui se dérouleront dans dix semaines. Le contre-projet conservateur offrit au parti libéral un terrain d'entente qu'on ne pouvait souhaiter meilleur. Dans son intransigeance, le parti libéral-radical a repoussé toutes les transactions proposées pour s'obstiner à défendre une initiative qui était d'avance vouée à l'insuccès.

Quelques journaux ont préconisé un accord entre les partis sur la base du *statu quo* et ont rappelé que les dispositions pour une collaboration entre les groupes politiques, présentées par le parti conservateur, restaient toujours sur le tapis. Mais ces avances n'ont pas été bien accueillies, surtout de la part de ceux qui justement n'ont fait jusqu'ici que prêcher la nécessité d'un accord sans vouloir jamais y arriver sincèrement, c'est-à-dire les radicaux. La *Gazzetta Ticinese* a repoussé vivement toute idée d'un accord avec les conservateurs qui — suivant ce journal — seraient la cause de la faillite de tout accord précédemment tenté. La faute des chefs conservateurs a été naturellement de ne pas avoir accepté intégralement les conditions du parti libéral-radical et de ne s'être pas prêtés à ses manœuvres. La vérité c'est que, tandis que le parti conservateur s'est engagé jusqu'à la limite du possible sur la voie des concessions et des sacrifices pour arriver à une transaction, le parti libéral-radical a toujours maintenu son point de vue.

Un communiqué officiel du parti libéral-radical, après avoir constaté la chute de l'initiative, due — à ce qu'il affirme — à l'opposition des démocrates et à l'abstentionnisme, exprime la volonté du parti de poursuivre tout seul sa voie. La possibilité d'un accord entre les partis avant les élections paraît donc exclue.

Les électeurs tessinois seront appelés, dimanche 9 décembre, aux urnes pour se prononcer sur l'acceptation d'un décret de réforme partielle de la constitution, voté dans son avant-dernière séance par le Grand Conseil et concernant l'élection du Conseil d'Etat. Le décret tend à mettre en harmonie le système d'élection du Conseil d'Etat avec celui de l'élection du Grand Conseil voté par le peuple, le 11 novembre. En particulier, on abolirait le double bulletin de vote (bulletin de parti et bulletin nominatif), remplacé par un bulletin unique avec désignation du parti et noms des candidats. On réintroduirait aussi le panachage qui avait été aboli pour les dernières élections. On fixerait le deuxième dimanche de février comme date de l'élection du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, tous les quatre ans.

Ces réformes répondant à une nécessité, à la suite du résultat de la votation du 11 novembre, ne rencontrent aucune opposition et seront certainement acceptées.

LES JEUNES CONSERVATEURS

Samedi et hier dimanche s'est tenue à Olten, sous la présidence de M. Otto Walter, conseiller national, la réunion des chefs des jeunes conservateurs suisses. L'assemblée a décidé la mise en vigueur des nouveaux statuts qui donnent plus de cohésion aux quinze organisations cantonales de la Ligue des jeunes conservateurs suisses. Après deux exposés de MM. Doka, rédacteur, de Saint-Gall, et Chappuis, avocat, de Porrentruy, une discussion s'est engagée sur le projet de revision de la Constitution fédérale.

Les revendications des jeunes conservateurs tendent à souligner dans la constitution l'idée de l'ordre chrétien, fédéraliste et corporatif. A l'unanimité, la réunion des chefs a affirmé sa volonté de se dépenser résolument pour faire aboutir la revision totale lors de la votation populaire.

MM. Rossi, conseiller national, de Mendrisio, et Lusser, de Zoug, ont formulé plusieurs propositions en vue du développement des organisations des jeunes conservateurs et des jeunes chrétiens-sociaux. M. Lusser, député au Grand Conseil de Zoug, a été nommé président de la Ligue en remplacement de M. Otto Walter, démissionnaire.

La nouvelle direction est statutairement formée des présidents des organisations cantonales affiliées et d'un représentant de la Société suisse des étudiants.

L'élection d'un conseiller d'Etat bâlois

Hier dimanche, a eu lieu à Bâle l'élection complémentaire au Conseil d'Etat en remplacement de M. Aemmer (radical), décédé accidentellement. M. Zweifel, docteur en droit, candidat du parti radical, soutenu par tous les partis bourgeois, a été élu par 7405 voix sur 8698 votants. Le candidat indépendant Stœri a fait 1060 voix.

Dans les élections judiciaires, ce sont les candidats bourgeois qui l'ont emporté. M. Oscar Schær a été élu juge à la Cour d'appel par 6373 voix contre 3819 au socialiste Brechbühl. M. Ursprung a été élu juge civil par 6195 voix contre 3679 à M. Tschudi, socialiste.

La réorganisation des Chemins de fer fédéraux

A Zurich, samedi, M. Gelpke, conseiller national, de Bâle, a exposé la question de l'assainissement des Chemins de fer fédéraux, devant une assemblée de 800 personnes, convoquée par le comité d'action du canton de Zurich, en faveur de l'initiative populaire tendant à délivrer les Chemins de fer fédéraux de l'emprise de la politique. A l'issue de la discussion, l'assemblée a voté une résolution demandant une rapide et vaste réorganisation des Chemins de fer fédéraux comportant la suppression des influences politiques, responsables pour une grande part de leur situation défavorable.

Les améliorations foncières au Tessin

On nous écrit :

Le Conseil fédéral a accordé une subvention de 44,600 fr. pour l'exécution des travaux de remaniement parcellaire à Solduno (Locarno), dont le coût est de 140,000 francs.

L'ARRESTATION DE L'INSPECTEUR BONY

Paris, 2 décembre.

Samedi, à 2 h. du soir, l'inspecteur Moreux, de la police judiciaire, s'est présenté au domicile de l'inspecteur Bony, où il lui a notifié un mandat d'amener délivré par M. Normand, juge de l'affaire Volberg.

Bony a été amené au palais de justice où, dans le cabinet du juge, on lui a notifié la transformation du mandat d'amener en mandat d'arrêt.

L'inspecteur a protesté, et ses deux avocats, accourus, ont joint leurs protestations aux siennes

Bony est inculpé de corruption, du chef de l'affaire Volberg.

Ses avocats ont déclaré que l'inspecteur Bony était décidé à livrer son cas à l'opinion publique et à dénoncer l'entreprise menée pour rejeter sur un subordonné trop discipliné les responsabilités de fautes qu'il n'avait pas commises et le déshonorer.

Le juge d'instruction a été saisi d'une autre affaire de corruption de fonctionnaire à la charge de Bony, qui aurait obtenu de l'argent du financier Faillant à qui, dans l'exercice de ses fonctions, il aurait déclaré se faire fort de retrouver des bijoux perdus par sa femme.

Le juge d'instruction saisi de la plainte de Mlle Cotillon a inculpé le financier Dubois et son complice Hobart d'escroqueries et d'extorsion de fonds. Bony n'a pas pu être encore inculpé pour cette affaire, étant officier de police judiciaire, et le juge d'instruction n'ayant pas eu de commission rogatoire du procureur général.

La propagande anticléricale en Bretagne devant la Chambre française

Paris, 2 décembre.

Dans la séance de la Chambre de vendredi, le socialiste Masson, député du Finistère, s'est plaint des « provocations » récentes des catholiques, provocations consécutives à l'organisation d'une tournée de propagande laïque en Bretagne.

Mais M. le chanoine Desgranges, député de Bretagne, a réclamé la parole.

D'une voix forte, il a dit l'émotion des catholiques de Bretagne devant l'organisation d'une tournée théâtrale qui se proposait de donner dans différentes villes trois pièces, l'une antipatriotique et les deux autres anticléricales.

M. Desgranges, avec habileté, a retourné la flèche contre M. Masson :

« C'est une provocation que cette tournée théâtrale, organisée par la Ligue de défense laïque pour ridiculiser les membres du clergé et des syndicats chrétiens. »

A l'extrême gauche qui trépignait, M. Desgranges a fait remarquer avec ironie que les instituteurs ont bien fait interdire une pièce qui les attaquait, et que les communistes ont bien empêché, à Paris, la projection d'un film qui les ridiculisait.

L'argument a porté.

L'intervention de M. le chanoine Desgranges a soulevé de très vifs applaudissements.

Discours de ministres français

Nantes, 3 décembre.

M. Rivollet, ministre des pensions, a inauguré hier dimanche un monument à la mémoire du capitaine Schlessinger. Il a prononcé un discours dans lequel il a déclaré que le gouvernement ne demandera pas de nouveaux sacrifices aux anciens combattants.

Besançon, 3 décembre.

Dans un discours prononcé devant les délégués de l'Union nationale républicaine du Doubs, M. Pernot, garde des sceaux, a rappelé les conditions dans lesquelles il a accepté le portefeuille de la justice dans le cabinet Flandin. La première préoccupation du cabinet est de lutter contre la crise économique et de réaliser l'union contre la misère. Le gouvernement met au premier plan de ses préoccupations la réforme de l'Etat et certains projets tendant à réaliser la réforme administrative et la réforme judiciaire sont actuellement en préparation. M. Pernot a déclaré que son ambition est de rendre à la nation la confiance dans la justice en sauvegardant la pleine indépendance de la magistrature.

Manifestation de mutilés

Paris, 2 décembre.

La Fédération des amputés de guerre, après avoir assisté à l'inhumation d'un de ses membres au cimetière, s'est rendue place de l'Opéra. Les mutilés se sont rangés sur les marches qui conduisent au théâtre et le vice-président de la Fédération, M. Nouveau, a harangué ses camarades.

Les mutilés ont décidé de manifester jusqu'à ce qu'ils aient obtenu pleine satisfaction au sujet de leurs revendications et des promesses faites à leur bureau par M. Doumergue, promesses que M. Flandin a reprises à son compte.

A la suite de ce meeting, les mutilés se sont groupés pour se rendre en cortège au carrefour Poissonnière, mais, dès le carrefour Drouot, ils se sont heurtés à un très important barrage de gardes mobiles.

Le service d'ordre ayant reçu les instructions pour observer une passivité absolue, il n'y eut aucune bousculade, mais les amputés durent faire demi-tour et se sont dispersés en bon ordre.

Commentaires anglais sur les discours Baldwin et Laval

Londres, 2 décembre.

Selon la presse anglaise, les paroles que le gouvernement anglais et le gouvernement français viennent d'adresser à l'Allemagne doivent faire espérer la fin de la tension actuelle en Europe et le règlement longtemps attendu du problème des armements et de la sécurité.

L'*Observer* déclare qu'il n'est pas trop hardi de penser qu'une trêve de cinq ans peut être décidée actuellement, en Europe.

Le *Sunday Times* lance l'idée d'une alliance aérienne défensive avec la France, en affirmant que le seul danger pour la France et, partant, pour l'Angleterre, est dans l'air.

M. Gœring répond à M. Baldwin

Essen, 3 décembre.

M. Gœring, premier-ministre de Prusse, a prononcé, dans une manifestation, à Rheinhausen, un discours, dans lequel il a dit :

« Un homme d'Etat anglais a dit, il y a quelques jours, qu'un peuple non armé, sans défense, crée un état de trouble et conduit aux conflits. Nous sommes aussi d'avis qu'un peuple sans armes et sans moyens de défense est un peuple qui ne saurait connaître la paix. Seule, une Allemagne respectée et honorée est une garantie pour la paix du monde. C'est pour cela que nous demandons pour nous le même droit que pour les autres peuples. C'est pour cela aussi que nous savons que les autres peuples comprendront que l'heure est venue d'une véritable entente, qui ne saurait d'ailleurs être conclue qu'entre partenaires de même force, et non entre faibles et forts. Il y a quelques semaines, j'ai eu l'occasion de parler au grand vieillard qu'est le maréchal Pétain. C'est un soldat et par conséquent c'est un homme d'honneur qui respecte aussi les Allemands. Avec de tels hommes, on peut s'entendre. Nous ne voulons pas de guerre, mais nous voulons notre honneur, et sur notre honneur, nous n'entendons discuter avec personne dans le monde entier. C'est là quelque chose d'établi, car notre honneur constitue la base pour le développement de toute la nation. Seule une nation qui possède une épée bien aiguisée à ses côtés a le calme, a la paix. »

Ribbentrop chez Laval

Paris, 3 décembre.

M. von Ribbentrop, représentant spécial du *Führer* et chancelier Hitler, a été reçu, hier dimanche, par M. Laval, ministre des affaires étrangères. L'audience avait été demandée par M. Kœster, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

L'entretien a été assez long. M. von Ribbentrop, venu à Paris pour un voyage privé et ayant, en la circonstance, un rôle d'informateur plutôt que de négociateur, n'aurait pas apporté des suggestions précises.

La conversation s'est limitée à un examen général des différentes questions concernant directement l'Allemagne soulevées par les déclarations récentes à la Chambre de M. Laval. L'entretien a particulièrement porté sur l'adhésion éventuelle du gouvernement de Berlin au projet de pacte oriental.

L'enquête sur l'attentat de Marseille

Budapest, 2 décembre.

L'inspecteur de police français Barthelot, après avoir fait une enquête à Vienne, est arrivé, samedi, à Budapest, pour demander l'appui des autorités hongroises dans l'enquête qu'il se propose de faire en Hongrie au sujet de l'attentat de Marseille. Les autorités hongroises se sont mises immédiatement à disposition

Les autorités provinciales ont été priées d'accorder tout leur appui au fonctionnaire de police français.

Incursion bulgare en Grèce

Salonique, 1er décembre.

Près du village de Thermia, à la frontière de Thrace, des soldats bulgares sont entrés en territoire hellénique, en poursuivant des Pomaks, bergers musulmans de Bulgarie, qui avaient franchi la frontière pour entrer en Turquie par la Grèce.

Cinq Pomaks ont été tués et de nombreux autres blessés. Les soldats bulgares ont réussi à ramener les fuyards en territoire bulgare. abandonnant les cinq cadavres sur le territoire grec.

Sofia, 2 décembre.

Le ministre de la guerre a donné à la presse des explications sur cet incident.

Le 29 novembre, un groupe de Pomaks bulgares s'est emparé d'un certain nombre de têtes de bétail dans le village de Diovlen, et s'était enfui vers la frontière grecque. Les gardes-frontière se sont portés à la rencontre des voleurs, mais ces derniers réussirent à leur échapper et à traverser la frontière. Les soldats, trompés par un épais brouillard, ont poursuivi les fuyards sur le territoire grec. Ces derniers sur le point d'être pris, ont ouvert le feu sur les soldats bulgares qui répondirent, tuant cinq Pomaks et faisant prisonnières plusieurs femmes, qu'ils ramenèrent sur territoire bulgare.

Craintes hollandaises

Amsterdam, 2 décembre

Il s'en est fallu de peu que, avec la Belgique, une partie de la Hollande ne fût aussi envahie, en août 1914, par les armées allemandes. Ses pacifiques habitants ne l'ont pas oublié.

Aussi surveillent-ils, avec une méfiance justifiée, tout ce qui se passe ou se prépare de l'autre côté de leur frontière.

Or le IIIme Reich vient précisément de faire installer sur les territoires allemands qui bordent les provinces hollandaises de Groningue, Drenthe et du Limbourg, une vingtaine de camps de travail.

Ces camps sont formés de grandes baraques de cent hommes, dont quelques-unes sont même entourées de fils de fer barbelés, avec châteaux d'eau, installations d'énergie et d'éclairage électriques, voies d'accès, chemins de fer à voie étroite, etc.

L'ensemble, d'un aspect tout militaire, est gardé par des nationalistes-sociaux en armes afin que nul n'y pénètre.

Chaque jour sortent de ces camps, pelles sur le dos, de jeunes « volontaires du travail » qui creusent des rigoles d'asséchement dans les plaines basses de la Frise allemande, mais qui construisent aussi des routes de sept mètres convergeant à la frontière, et nivellent, çà et là, des terrains pour en faire des champs d'atterrissage.

Aussi les voisins hollandais se demandent avec inquiétude à quoi vont servir tous ces travaux, plus militaires que pacifiques dont le secret est jalousement gardé et l'approche interdite.

Sont-ils poursuivis en corrélation avec l'organisation, à proximité de la frontière, de l'immense champ de tir de Meppen, de 71 kilomètres de long, où la maison Krupp expérimente actuellement un supercanon de 220 millimètres ?

Ou bien ont-ils pour but de préparer une base d'invasion du Limbourg hollandais qui permettrait de tourner par le nord les fortifications belges de la Meuse ?

Une circulaire gouvernementale sur l'activité des ordres religieux en Allemagne

L'*Osservatore romano* reproduit une circulaire secrète du parti national-socialiste allemand, publiée dans le journal hollandais *Maasbode*, dans son numéro du 24 novembre. La circulaire est du 3 novembre. Elle est adressée à la police secrète.

« La surveillance des exercices spirituels n'est pas prévue par un décret du ministère de l'intérieur, dit cette circulaire. Cependant, au cours des dernières semaines, les ordres religieux ont agi comme centres d'action réactionnaire, en vue de miner le programme de la conception nationale-socialiste du monde. Leur travail est d'autant plus dangereux que leur activité destructrice s'exerce en silence. Il est clair que ces sociétés constituent le foyer le plus sérieux de menaces pour notre œuvre de reconstruction culturelle. La police secrète de l'Etat est chargée de dresser un tableau exact de l'activité culturelle des ordres religieux et de rapporter ce qui se passe au sein de ces ordres, spécialement en ce qui concerne leurs rapports avec des institutions situées à l'étranger. »

La circulaire demande qu'une enquête soit faite sur l'attitude politique et sur l'enseignement des ordres religieux, avant le 1er janvier.

Assagissement en Allemagne

Paris, 3 décembre.

On mande de Berlin à l'agence *Havas* :

Toute propagande dans les jeunesses hitlériennes en faveur du mouvement néo-païen dirigé par le professeur Hauer est interdite en Basse-Saxe, en Silésie, en Thuringe et en Westphalie.

EN ESPAGNE

Madrid, 2 décembre.

La *Gaceta* publie une ordonnance du ministre du travail rétablissant la semaine de 48 heures de travail dans l'industrie métallurgique. A la suite de la grève des métallurgistes de Madrid qui avait eu lieu au printemps dernier, M. Estadella, alors ministre du travail, avait décrété que la semaine de 44 heures serait mise en vigueur temporairement à Madrid et dans un certain nombre d'autres villes, sans diminution du salaire hebdomadaire.

Madrid, 2 décembre.

M. Luis Prieto, fils de chef socialiste Indalecio Prieto, emprisonné à la suite du mouvement révolutionnaire, a été remis en liberté.

Propos belliqueux de Vénizélos

Athènes, 3 décembre.

Les journaux publient une déclaration de M Vénizélos comme quoi, si le Conseil de la Société des nations ne reconnaît pas les droits scolaires de la minorité grecque en Albanie, il est du devoir de la Grèce de se retirer de l'institution de Genève et même de dénoncer tout traité faisant obstacle au recours à la force pour imposer le respect des droits méconnus de la population grecque en Epire du nord.

Le consul suisse à Milan

Milan, 2 décembre.

Le nouveau consul général de Suisse à Milan, M. Charles de Bavier, a pris possession de son poste le 1er décembre, date à laquelle le consulat a cessé d'être un consulat honoraire, pour être élevé au rang de consulat général.

Samedi soir, le nouveau consul a été fêté par la Société suisse de Milan au cours d'un banquet comptant 550 couverts. L'ancien consul honoraire, M. Hüni, qui quitte sa charge après douze ans d'activité, était aussi présent.

M. Chevalley, président de la Société suisse de Milan, a rappelé la munificence de M. Hüni qui fut le bienfaiteur de toutes les associations suisses de Milan. M. Hüni reçut des cadeaux des Sociétés suisses de Milan, Bergame et Luino.

M. Wagnière, ministre de Suisse à Rome, a adressé ses félicitations à M. Hüni et au nouveau consul qui entre en charge.

Assassinat d'un chef bolchéviste

Léningrad, 2 décembre.

Kirof, secrétaire du comité central du parti communiste de Léningrad, membre du comité central exécutif des Soviets, a été assassiné. L'assassin a été arrêté.

Les obsèques de Kirof auront lieu le 6 décembre, sur la Place rouge, à Moscou.

Un article consacré à la mémoire de Kirof, signé Staline, Molotov, Ordjonikidzé, Kalinine, Vorochilof, Kaganovitch, et de nombreux autres membres du comité central, relève le grand malheur qui frappe le parti communiste.

Kirof, déclare l'article, était un exemple par sa fermeté de fer et ses qualités exceptionnelles de tribun. Il a travaillé dans les diverses parties de la Russie, sous l'ancien régime. Après la révolution d'octobre, il est intervenu à Tomsk, Astrakan, Vladicaucase, Bakou.

Depuis neuf ans, Kirof dirigeait l'organisation du parti dans la région de Léningrad.

Moscou, 3 décembre.

Un communiqué du commissariat de l'intérieur dit que l'enquête préliminaire a établi que le nom du malfaiteur qui assassina Kirof est Nikolaef Leonidé Vassilievitch, né en 1904, ancien employé de l'inspection ouvrière et paysanne de Léningrad. L'enquête continue.

Léningrad, 3 décembre.

Le cercueil contenant la dépouille mortelle de Kirof a été placé au palais Ouritzki, à Léningrad. Les usines, les fabriques et les autres institutions ont envoyé des représentants pour la garde d'honneur. Tous les théâtres de Léningrad ont fermé en signe de deuil.

Les bénéfices de l'alcool aux Etats-Unis

New-York, 2 décembre.

Du 2 décembre 1933, date de l'annulation de la prohibition, au 2 décembre 1934, les licences de vente d'alcool ont rapporté aux Etats et au gouvernement des Etats-Unis 500 millions de dollars.

Pour la revision des traités

Sofia, 2 décembre.

Une assemblée de protestation a eu lieu à l'occasion du quinzième anniversaire du traité de Neuilly. Après un discours du professeur Guenof, l'assemblée a voté une résolution dénonçant l'iniquité commise à Neuilly contre la Bulgarie et réclamant le redressement des injustices du traité.

Les manifestations sur la voie publique avaient été sévèrement interdites par la police.

Nouvelles diverses

Une nouvelle selon laquelle le président de l'Uruguay aurait été fait prisonnier et serait détenu dans une caserne de pompiers est fausse.

— Le cabinet japonais a décidé de promulguer, le 10 décembre, une loi dénonçant le traité naval de Washington.

— M. Laval, ministre des affaires étrangères, s'est rencontré samedi après midi avec le prince régent de Yougoslavie, au domicile parisien de ce dernier.

— M. Laval a reçu également samedi après midi M. Dunant, ministre de Suisse à Paris.

— M. Laval partira ce soir, lundi, pour Genève.

— Le voyage du chancelier Schuschnigg à Budapest aura probablement lieu vers le milieu de décembre.

— M Buresch, ministre des finances d'Autriche, est arrivé à Rome, hier, dimanche.

— Dans le département de la Charente-Inférieure, en remplacement de M. Lauraine, sénateur de la gauche démocratique, M. Carre-Bonvalet, radical-socialiste, a été élu, hier, dimanche, par 722 voix sur 1000 votants.

— A La Havane, hier, dimanche, onze pétards et une bombe ont éclaté, blessant neuf personnes.

— Selon les rapports de la Fédération américaine du travail, le chômage aux Etats-Unis s'est accru en octobre de 550,000 personnes sur octobre 1933.

— Les autorités chinoises du Yunan ont décidé d'interdire la culture du pavot.

Le coup d'Etat de Bolivie

Le président SALAMANCA, qui a été fait prisonnier par les troupes boliviennes.

Nouvelles religieuses

Le prochain consistoire

On s'attend, à Rome, à la publication de la date du prochain consistoire. Celui-ci aurait lieu dans cette première quinzaine de décembre. Parmi les noms qui circulent pour les dix-sept chapeaux vacants, il y aurait ceux de Mgr Maglione, nonce apostolique à Paris, Mgr Tedeschini, nonce à Madrid, Mgr Sibilia, nonce à Vienne ; parmi les prélats de la cour romaine, Mgr Massimi, doyen du tribunal de la Rote, et Mgr Caccia Dominioni, maître de chambre de Sa Sainteté ; parmi les prélats étrangers, il y aura certainement celui de Mgr Copello, archevêque de Buenos-Ayres, auquel le Pape veut témoigner ainsi sa grande satisfaction du succès du congrès eucharistique.

Paroles du cardinal Bertram, archevêque de Breslau

Le cardinal Bertram, archevêque de Breslau, a prononcé, le 25 novembre, dans une manifestation populaire, un important discours au cours duquel il a déclaré que l'Eglise, pour remplir sa mission, doit avoir la possibilité de se mouvoir librement et ne doit pas être enfermée dans les murs des sacristies. « Ce serait une folie que de vouloir lutter contre la fidélité du peuple catholique à son Eglise et à sa foi. »

Ce discours a produit une très grande impression.

Le projet de loi interdisant les costumes religieux en Turquie

Le projet de loi limitant le port des costumes religieux aux seules cérémonies des églises, temples et mosquées, et aux cérémonies funéraires, sera discuté au Parlement turc dans le courant de cette semaine.

Une démarche hellénique demandant l'abandon de ce projet de loi n'a donné aucun résultat, le gouvernement turc ayant répondu que sa décision était irrévocable en ce qui concerne l'application de cette réforme.

Selon le projet de loi, les religieux et les religieuses des différents ordres seront astreints, comme tous les ministres des divers cultes, à porter exclusivement le costume civil. Les insignes des sociétés, clubs et associations, ainsi que les uniformes politiques ou autres, seront également interdits en Turquie.

Selon les milieux politiques turcs, la campagne déclenchée en Grèce contre ce projet de loi restera sans effet.

Le nouveau projet suscite dans tous les milieux une émotion considérable en raison de son caractère général touchant tous les cultes et toutes les nations.

Deux missionnaires salésiens massacrés au Brésil

Le recteur des Salésiens de Don Bosco, Don Ricaldone, recevait, à la date du 24 novembre, la nouvelle qu'un groupe de Chavantes avait détruit une station de missionnaires au Matto-Grosso et tué deux prêtres, Don Fuchs et Don Sacilotti.

Les Chavantes sont des Indiens redoutables habitant un vaste territoire entre les Rios das Mortes, Ximpu, Araguaya et Tapirapé. Personne encore n'a pu pénétrer chez eux et en sortir vivant. Les Salésiens de Registro do Araguaya, qui ont civilisé déjà les Pororos et notamment Mgr Coururon, Don Chovelon et Don Fuchs, ont essayé à plusieurs reprises de les aborder, mais sans résultats. Don Fuchs, né à Lucerne en 1880, avait fixé, en 1932, sa résidence à 380 kilomètres de Registro, dans l'espoir d'aborder un jour ces insaisissables sauvages. Don Sacilotti, né en 1898 au Brésil, de parents italiens, l'avait rejoint en juillet 1933 dans sa stations de Sainte-Thérèse ; c'est là qu'ils ont été tous les deux horriblement massacrés.

Nominations ecclésiastiques au Tessin

On nous écrit :

M. l'abbé Santino Cassina, jusqu'ici vicaire à Airolo, a été appelé à la direction des paroisses de Cadenazzo, Saint-Antonino et Robasacco avec résidence à Cadenazzo.

M. l'abbé Adriano Cauzza, vice-aumônier au patronage de Lugano, a été nommé par l'assemblée paroissiale de Castelrotto curé de cette paroisse. Il a été remplacé comme vice-aumônier à Lugano par M. l'abbé Olindo Scerri, récemment ordonné.

Confédération

Les élections municipales de Thoune

Les bourgeois ont remporté une complète victoire aux élections municipales de Thoune. Le président de ville, M. Amstutz, radical, a été réélu par 2406 voix, contre 1919 au candidat socialiste Stünzi, député au Grand Conseil. Ont été en outre élus membres de la Municipalité, M. Kunz, rédacteur, radical, par 2306 voix ; M. Schmid, directeur, parti bourgeois, 2305 voix ; M. Lüthi, boulanger, parti bourgeois, 2295 voix. Les candidats socialistes ont obtenu : MM. Wœlfli, 2034 voix ; Howald 1991, Heiniger 1967.

Les candidats bourgeois ont tous été élus à la majorité absolue, et les socialistes viennent ensuite à la majorité relative.

UNE AUTRE COMMUNE TESSINOISE EN FAILLITE

On nous écrit :

Après la commune de Vaglio (Capriasca), une nouvelle commune tessinoise, celle de Corticiasca (val Colla), a été déclarée en faillite par le préteur de Lugano-Campagne. Cette commune compte 200 habitants et a une forte émigration.

LES HÔTELIERS TESSINOIS ET LES ÉLECTIONS

On nous écrit :

Les hôteliers et les cafetiers tessinois s'intéressent activement aux élections cantonales de février 1935. Le comité de l'Association cantonale des cafetiers et les délégués des hôteliers de Lugano et Locarno ont eu récemment une réunion à Lugano pour fixer l'attitude des hôteliers et des cafetiers. On a renoncé à la présentation d'une liste séparée de candidats pour le Grand Conseil. Par contre, un comité spécial a été nommé pour se mettre en relation avec les différents partis afin que les listes de ceux-ci contiennent des représentants de la profession. Ces candidats, une fois élus, ne devraient pas être tenus à la discipline de parti pour les questions se rapportant aux intérêts de la classe des cafetiers et des hôteliers.

Dans la municipalité de Lugano

On nous écrit :

M. l'avocat Rodolfo Bordoni, président du comité conservateur du district de Lugano, a été nommé membre de la municipalité de Lugano à la place de M. l'avocat Alfonso Riva. M. le docteur Emilio Bianchi, qui dans la liste conservatrice suivait l'avocat Riva, a renoncé au mandat pour continuer à siéger dans le Conseil communal.

Le championnat suisse de gymnastique

A Tavannes, le match entre Berne II et Zurich II a donné les excellents résultats suivants : Berne II, 115.85 ; Zurich II, 114.20 Meilleurs résultats individuels : Aufranc, Berne 29.70 ; Find, Berne, 29.50 ; Beck, Zurich, 28.80 ; Piantoni, Berne, 28.70.

A Winterthour, c'est l'équipe Zurich I qui a montré une brillante tenue, augmentant sensiblement ses chances pour le classement final. Elle a obtenu 116.45 et Lucerne, son rival, 114.75.

Les deux gymnastes de Fribourg, Schurmann et Schæffer, qui concouraient pour le classement individuel, ont eu de beaux résultats. Schurmann notamment est au second rang après Bach, un de nos plus brillants gymnastes olympiques.

Voici quelques résultats individuels : Bach Zurich, 29.80 ; Schurmann, Fribourg, 29.70 ; Bættig, Lucerne, 29.40 ; Walter, Zurich, 29.30 ; Triebold, Lucerne, 29.05 ; Schæffer, Fribourg, 28.15 ; Schurmann s'est vu attribuer pour ses exercices au rec et aux barres parallèles les meilleures réconpenses, soit la note 10.

BIENFAISANCE

Un bienfaiteur désirant garder l'anonymat a fait un don de 25,000 fr. à l'hôpital des Bourgeois de Soleure.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Collisions sur la route

Hier dimanche, à Dessau (Prusse), dans une collision entre une automobile et un camion traînant une remorque, le chef des paysans de Keselitz Hildebrandt a été tué. Deux autres personnes ont été grièvement blessées.

* * *

Dans la nuit de samedi à hier dimanche, une automobile dans laquelle se trouvaient cinq officiers est entrée en collision à Lichterfelde, près de Berlin, avec un camion venant en sens inverse. Les cinq officiers ont été grièvement blessés. L'un d'eux a succombé.

Une mutinerie dans une prison française

On a appris, dans la soirée de samedi, malgré la grande discrétion qui était observée, qu'une dizaine de détenus de la maison centrale de Fontevrault (Maine-et-Loire) avaient tenté de s'évader. L'un d'eux, forçat évadé de Guyane, a frappé à coups de couteau le gardien de service, tandis qu'une bagarre éclatait entre détenus, plusieurs ayant pris fait et cause pour le gardien. L'un de ces derniers a été assez gravement atteint. L'alerte a été donnée et la tentative d'évasion rapidement maîtrisée.

Patineurs noyés

En Suède, la glace encore peu solide a causé la mort de cinq personnes. Près de Sollefteaa, quatre jeunes garçons qui étaient allés en traîneau sur un petit lac se sont noyés. Près de Stockholm, la glace s'est brisée au cours d'un match de hockey. Plusieurs joueurs sont tombés à l'eau et l'un d'entre eux s'est noyé.

Une attaque contre une banque

Une tentative de vol à main armée a été commise samedi dans une banque du quartier industriel de la Porte Magenta, à Milan. Trois individus se tenant près des guichets sortirent soudain leur revolvers et tentèrent de s'emparer d'une valise contenant une forte somme d'argent destinée au siège central de la banque. Mais l'alarme aussitôt donné empêcha les malfaiteurs de réussir leur coup. Ils s'emparèrent seulement d'une petite somme se trouvant près d'un guichet et disparurent en automobile. La police est sur les traces des voleurs.

Grave incendie à Beyrouth. — Vingt morts

Un grave incendie suivi d'une série d'explosions a causé samedi la mort de vingt personnes au dépôt des douanes de la ville de Beyrouth (Syrie). Le comte de Martel, haut-commissaire français en Syrie, avait pris le commandement des travaux de sauvetage.

Vol à main armée

Un médecin d'origine turque, le docteur Refik, habitant Paris, a été victime, samedi, à son domicile, de deux malfaiteurs qui, sous menace de mort, l'obligèrent à leur remettre une somme de 76.000 francs.

Le docteur Nevzad Refik est une physionomie connue dans les milieux turcs de Paris.

SUISSE

Un skieur tué

Hier après midi, dimanche, un grave accident s'est produit au tremplin du Julier pendant que quelques jeunes gens s'exerçaient à sauter. L'un d'eux, nommé Nægli, âgé de dix-huit ans, descendant la piste à toute vitesse, après avoir sauté, alla se jeter contre son camarade, Werner Tœndury, fils de l'avocat Emile Tœndury, à Saint-Moritz. Werner Tœndury, qui était occupé à piler la piste, eut sous le choc la nuque brisée et fut tué sur le coup.

Nægli, dont le père tient à Saint-Moritz un bureau de voyage, a eu différentes blessures au visage.

Collision entre une automobile et un tramway

Une violente collision s'est produite dans la nuit de samedi à hier dimanche, à Genève, sur le quai, près du Port-Noir, entre une automobile roulant à vive allure et une voiture de tramway. L'automobile fut entièrement démolie et on eut toutes les peines du monde à dégager ses deux occupants. L'un d'eux, M Roger Fatio, employé à l'usine à gaz de Lausanne, célibataire, a été tué sur le coup. Le conducteur, M. Albert Rosset, représentant à Lausanne, a été conduit à l'hôpital de Genève. Son état est grave.

Incendie

Samedi, un incendie a détruit à Nürensdorf, près de Bassersdorf (Zurich), une grande ferme assurée pour 64.000 fr. Le mobilier de deux locataires a pu être sauvé, ainsi que quelques porcs. Mais tout le matériel et les provisions ont été la proie des flammes. Le sinistre est dû à la combustion spontanée du foin.

CALENDRIER

Mardi, 4 décembre

Saint PIERRE CHRYSOLOGUE, évêque et docteur de l'Eglise

Saint Pierre, surnommé Chrysologue ou parole d'or, à cause de son éloquence, fut évêque de Ravenne. Il mourut en 450

Le nouveau grand argentier du Japon

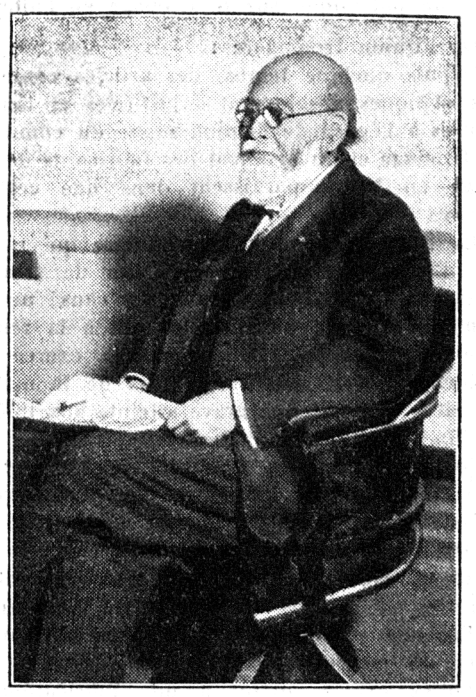

M. TAKAHASHI, ancien ministre japonais des finances, qui vient d'être appelé à reprendre ce poste. M. Takahashi est âgé de 80 ans.

Echos de partout

La mode des coiffures féminines

De la comtesse de S. dans le *Figaro* :

Pendant plusieurs années, l'uniformité imposa aux têtes des femmes un galbe d'une désespérante monotonie. Heureusement, voici revenue l'ère des chevelures coiffées selon chaque visage et le caprice de chaque femme.

Depuis Antinéa, Cléopâtre, Hélène de Troie, en passant par Mélisande et Marie-Antoinette, l'étonnante plasticité du cheveu féminin s'est prêtée à de multiples combinaisons. Actuellement, les cheveux mi-longs autorisent toutes les fantaisies, leur point commun étant toujours des racines lissées et brillantes comme le plumage d'un oiseau. L'ondulation très haute augmente le volume de la tête en arrière afin de contre-balancer l'effet perché des chapeaux nouveaux. Les oreilles se reportent ; elles apparaissent menues et gracieuses sous les vagues et les boucles qui les découvrent et qui nous restituent également la courbe des joues dégagées.

Les grosses boucles rondes ou plates rejetées avec une feinte simplicité sur le sommet de la tête et les raies qui les séparent sont placées en hauteur afin d'allonger le visage et de contribuer à l'affinement général de la silhouette caractéristique de la mode actuelle.

L'esthétique des coiffures exige un aspect luisant et net comme un jardin à la française, et non plus cet air ébouriffé et ces mèches rebelles massées sur la nuque par lesquelles tant de femmes s'imaginent se donner un type photogénique.

A la recherche des trésors perdus

Des expéditions appartenant à sept Etats différents ont effectué des recherches pour tenter de retrouver un trésor coulé vers la fin de la guerre par les bolchévistes dans le golfe de Finlande.

Ce trésor, enfermé dans un coffre, avait été déposé par le gouvernement impérial russe dans une forteresse sur le golfe de Finlande. Après la révolution bolchéviste, lorsque les troupes allemandes avançaient vers la forteresse, un soviet de soldats s'empara du trésor. Une barque sur laquelle se trouvaient plusieurs casquettes fut remorquée à une certaine distance de la côte, puis coulée. Les bolchévistes espéraient sans doute revenir pour récupérer l'or submergé ; mais les événements militaires qui suivirent les obligèrent à rentrer en Russie.

Jusqu'ici, toutefois, aucune des sept expéditions n'a pu encore localiser l'endroit où gît le trésor. La huitième, qui s'organise, sera-t-elle plus heureuse ?

Mot de la fin

— Pourquoi te mouches-tu si fort, Toto ?
— Papa, j'suis enrhumé.
— Alors, c'est une circonstance éternuante !

Pour la langue française

L'Académie française se propose d'inscrire dans son dictionnaire le verbe *siffler* dans le sens de boire : siffler un verre de vin, siffler une bouteille.

Il y a un demi-siècle que Littré a ouvert son dictionnaire à ce sens du verbe siffler, et Paul Déroulède, dans ses *Chants du soldat*, avait admis cette expression. On se souvient que le *Sergent* disait au jeune conscrit : « Siffle dans ma gourde un peu de fil-en-quatre ! »

Mais ce sens du mot *siffler* ne se justifie par aucune figure de style ; c'est de l'argot de nos grands-pères. Il eût mieux valu le laisser tomber.

La vie économique

Une polémique sur le fromage en boîtes

De l'Union fromagère :

Depuis quelque temps, des articles contenant des critiques absolument injustifiées et tendancieuses à l'égard de l'Union suisse du commerce de fromage et du syndicat des fabricants de fromage en boîtes paraissent dans une certaine presse.

La concurrence extrêmement âpre qui régnait parmi les fabricants et vendeurs de fromage suisse en boîtes a non seulement causé un tort immense à cette industrie et nuit à la renommée mondiale du produit, mais a exercé une influence défavorable sur le prix de la matière première et porté une grave atteinte aux intérêts de l'industrie laitière suisse.

Comme les divers syndicats fondés par les fabricants en vue d'éliminer cette concurrence néfaste ont toujours été dissous au bout de peu de temps, l'Union fromagère a décidé, l'année dernière, avec l'assentiment de l'Union centrale des producteurs suisses de lait et du Département de l'économie publique, d'engager les fabricants à créer un nouveau syndicat. En échange des garanties exigées quant à une fabrication de qualité, à l'utilisation de matière première exclusivement suisse, et à la fixation des prix de revente obligatoires, elle se déclara prête à le consolider en ne livrant qu'à lui seul, et non à des fabricants indépendants, la matière première pour la boîte, à des prix spéciaux.

Ce syndicat fut constitué, et les fabricants qui y adhérèrent représentent environ le 90 % de la production. Seules, trois fabriques, dont les prétentions n'ont pas pu être entièrement admises malgré toute la bonne volonté dont on a fait preuve à leur égard, ont refusé d'en faire partie et doivent payer la matière première plus cher que les membres du syndicat. Aussi les critiques parues dans les journaux émanent-elles de ces milieux.

Les fabricants non affiliés au syndicat n'ont nullement été mis à l'index par l'Union fromagère. Ils peuvent, en effet, acheter en tout temps et par n'importe quelle quantité les fromages dont ils ont besoin pour leur fabrication, en payant les prix officiels.

Il est également faux de prétendre que l'Union et le syndicat cherchent à les opprimer. L'adhésion au syndicat leur a été facilitée dans la mesure du possible, et ils étaient exactement renseignés sur les conséquences qu'entraînerait pour eux un refus d'en faire partie.

L'Union ne vend à vil prix ni au pays, ni à l'étranger, et les prix de vente n'entrent en vigueur qu'après avoir été expressément ratifiés par l'Union centrale des producteurs suisses de lait.

Il n'est pas vrai non plus que l'Union exporte en Allemagne du fromage pour la boîte à des prix inférieurs à ceux pratiqués en Suisse. Une certaine quantité de fromage, qui n'avait pas pu être acceptée par l'industrie suisse du fromage en boîtes, a été exportée en Allemagne sur la base du traité de commerce qui nous lie à ce pays. Cette marchandise n'a cependant pas été vendue au-dessous du prix pratiqué au Syndicat.

Le fromage pour la boîte exporté en Allemagne est d'un prix de revient trop élevé pour qu'il puisse ensuite être réexporté et vendu dans notre pays, sous forme de produit transformé, à des prix égaux ou inférieurs aux nôtres sans une forte perte d'argent. D'ailleurs, il est destiné à être mélangé avec des fromages d'autre provenance, et n'est pas mis sur le marché comme produit suisse.

Les rapports existant entre l'industrie suisse de fromage en boîtes et l'Union fromagère s'expliquent facilement par le fait que presque tous les exportateurs de fromage en pains vendent également du fromage en boîtes. De plus, le conseil d'administration de l'Union se compose de 21 membres, dont quatre font partie en même temps de conseils d'administration de fabriques de fromage en boîtes.

Contrairement à ce qu'on prétend couramment, l'Union fromagère ne reçoit pas de subventions de la Confédération, et ne peut donc pas les employer à combattre les non fédérés.

L'Union fromagère n'a absolument rien à voir avec la garantie du prix de fromage, laquelle est assumée par l'Union centrale, avec l'aide de la Confédération. Elle n'a pas même voix délibérative, et reprend de l'Union centrale la production totale à des prix correspondant à la situation du marché. L'Union fromagère paye aux fabricants de fromages les prix qui leur ont été garantis par l'Union centrale, et débite celle-ci de la différence entre le prix d'achat effectif et le prix garanti.

Par contre, il est exact qu'elle a renoncé à réaliser des bénéfices depuis le début de la crise, qu'elle verse intégralement à l'Union centrale ses excédents éventuels d'exercice et qu'elle ne sert un intérêt à ses membres que sur leur part du capital social de l'Union fromagère, mais non sur les capitaux engagés en plus dans leurs propres entreprises.

Prix des hôtels en Suisse

Au cours de l'été dernier, la Fédération suisse du tourisme a procédé, avec l'appui du Département politique fédéral, dans toutes les villes principales et stations de cure des pays environnants, à une enquête sur les prix des hôtels et les frais accessoires de séjour des touristes. Voici les résultats de cette enquête :

Pour les prix des hôtels, il n'est pas exact de prétendre que la Suisse soit « le pays le plus cher ». Il est vrai que, en de nombreuses localités étrangères, les hôtels sont meilleur marché qu'en Suisse ; il y a toutefois aussi un grand nombre de localités ayant les mêmes prix ou des prix plus élevés. Ceux des stations de luxe de l'étranger sont en moyenne sensiblement plus forts que ceux des hôtels correspondants des villes suisses et des stations suisses de première classe.

La situation est moins favorable pour notre pays en ce qui concerne les dépenses accessoires. Dans cette catégorie de frais, la Suisse est généralement le plus cher de tous les pays.

Ainsi, le service d'un porteur de bagages coûte en Suisse 50 centimes (à Zurich même 75 c.), en Belgique 43, en Allemagne 24-36, en France 20-41, en Italie 16-26, en Autriche 14-29 cent. Pour une carte postale avec vue, on paye généralement en Suisse 15 à 20 cent. ; en Belgique, par contre, 5 à 7 ; en Allemagne, 6 à 12 ; en France, 2 à 10 (prix le plus fréquent 3) ; en Italie, 3 à 11 (généralement 3 à 5) ; en Hollande, 6 à 10 ; en Autriche, 11 cent. Les prix des coiffeurs en Suisse sont beaucoup plus hauts que dans tous les autres pays.

La seule dépense accessoire qui soit en Suisse moins chère que dans les pays concurrents est le prix de la benzine. Il est en Suisse de 35 cent. ; en Allemagne, de 37 à 45 ; en France, de 46 à 51 ; en Italie, de 50 à 54. Le fait que jusqu'à fin 1934 au moins 300,000 automobiles étrangères seront venues en Suisse avec 900,000 voyageurs est une preuve évidente de l'effet favorable de cette modicité de prix.

Le mouvement touristique tessinois

Le mouvement touristique au Tessin pendant le mois d'octobre a enregistré les chiffres suivants : total des auberges 848, dont 826 ouvertes avec 14,076 lits. Le nombre total des hôtes arrivés pendant le mois a été de 23,914 contre 37,924 pendant le mois de septembre. La plupart, 16,279 (21,918 en septembre), étaient des personnes domiciliées dans les cantons confédérés, 6493 (14,622), des étrangers et 1142 (1384), des résidents du Tessin. Les « nuits » se sont élevées à 152,197 (septembre 184,107), dont 92,954 (96,153) pour les Confédérés, 46,716 (75,977) pour les étrangers et 12,527 (11,977) pour les Tessinois. La moyenne d'occupation des lits pendant le mois d'octobre a été, dans tout le canton, de 35,2 % (42,7 % en septembre), pour les auberges ouvertes et de 33,4 % (41,6 %), pour le total des auberges.

Le nombre des touristes descendus dans les hôtels de Lugano et environs a été de 13,059 (20,711 en septembre), dont 251 (295) domiciliés au Tessin : 8490 (10,880), dans les cantons confédérés et 4318 (9536) à l'étranger. Le total des nuits se monte à 72,696 (90,955), dont 3496 (4054) pour les Tessinois, 42,824 (41,879), pour les Confédérés et 26,575 (45,022) pour les étrangers. La moyenne d'occupation des lits s'est élevée à 44,3 % contre 56 % en septembre.

Pour la région de Locarno, le nombre des hôtes s'est élevé à 5154 (8114 en septembre), dont 128 (141) résidant au Tessin, 3816 (5177) provenant des cantons confédérés et 1210 (2796) provenant de l'étranger. Le nombre des « nuits » a été de 40,504 (45,787), dont 1789 (1607) pour les Tessinois ; 26,944 (26,669) pour les Confédérés et 11,871 (17,511) pour les étrangers.

La moyenne d'occupation des lits a été de 38,4, contre 42,8 au cours du mois de septembre.

La crise du textile en France

Dix-sept patrons du Charolais, en France, ont fait placarder une affiche déclarant qu'ils ont décidé de fermer leurs usines de soieries à dater du 10 décembre. Ils s'y voient contraints, disent ils, étant donné que les pouvoirs publics, sollicités depuis plusieurs mois pour conjurer la crise du textile, n'ont pas répondu à leurs appels.

SOMMAIRES DES REVUES

Le *Journal suisse d'horlogerie et de bijouterie*, dans son numéro de novembre, inaugure une nouvelle rubrique, celle des inventions et procédés nouveaux, choisis et commentés par un technicien. Il poursuit la série de ses « Propos du cabinotier », consacrés au rhabillage des pendules. Enfin, dans ce numéro très varié, un article illustré de Chapuis sur les automates retrouvés en Chine, une notice sur l'horloger et le vigneron, parents par l'âme et l'intelligence, des nouvelles de l'industrie et du commerce. — Administration à Neuchâtel, 9, rue Saint-Honoré.

La séparation des races, Dita Parlo et C. F. Ramuz à Genève ! Un événement, qui fait l'objet d'un excellent article de F. Chevalley dans *La Patrie suisse*, du 1er décembre (No 48). Dans ce même numéro : La bonne place, nouvelle. — Phénomènes, variété. — Les disques nouveaux, par R.-Aloys Mooser. — Le tichodrome ou grimpereau des rochers, par Ch. Duc. Actualités : L'incendie de l'arsenal de Wankdorf, la crise genevoise, le procès Næf, à Zurich, la fête des Catherinettes, le championnat de billard, les championnats suisses des chiens bergers, Servette-Grasshoppers, etc.

LES SPORTS

La coupe suisse de football

Samedi, à Berne, Young-Boys et Aarau ont rejoué leur match du second tour de la coupe suisse. Ce match s'était, on s'en souvient, terminé par un résultat nul : 1 à 1. Samedi, les Bernois ont facilement gagné, par 4 buts à 0.

Hier, dimanche, se sont disputés les huit matches du troisième tour. Lausanne-Sports a facilement battu Etoile-Carouge, 7 à 1, ainsi que Nordstern, Concordia-Bâle, 7 à 1, et Lugano, Locarno, 4 à 0. Les autres parties ont donné lieu à des résultats plus serrés. Servette a battu Young-Boys, 2 à 1 (après prolongations) ; Berne, Chaux-de-Fonds, 2 à 1 ; Urania-Genève, Soleure, 2 à 0 ; Grasshoppers, Young-Fellows, 2 à 1, et Bâle, Chiasso, 2 à 0.

Il reste donc en compétition, pour les quarts de finale, sept clubs de ligue nationale et une équipe de première ligue (Urania-Genève).

Le championnat

En première ligue, hier, dimanche, Fribourg, qui paraît enfin avoir trouvé la bonne forme, a battu Olten, par 4 buts à 0 ; Granges, Monthey, 3 à 1 ; Lucerne, Brühl, 2 à 1, et Schaffhouse, Bellinzone, 2 à 1.

En seconde ligue, Dopolavoro (Genève) a battu Sion, 2 à 1 ; Jonction-Genève, Etoile-Carouge II, 1 à 0 ; Sierre, le Club sportif chênois, 5 à 1 ; Urania-Genève II, Stade-Lausanne, 3 à 2. Vevey a battu Payerne, 3 à 0 ; Villeneuve, Concordia-Yverdon, 1 à 0 ; Gloria (Le Locle), Fleurier, 3 à 2, et Xamax, Sylva (Le Locle), 3 à 0. Le match qui devait opposer Central-Fribourg à La Tour a été renvoyé.

En troisième ligue, Richemont I a battu Cantonal-Neuchâtel II, 3 à 0 ; Comète, Couvet, 6 à 2. Central-Fribourg II et Neuveville ont fait match nul, 3 à 3, ainsi que Bulle et Montreux II, 2 à 2.

En quatrième ligue, Bulle II a battu La Tour II, 3 à 1. La Tour-de-Trême et Villeneuve II ont fait match nul, 1 à 1, ainsi que Richemont II et Fribourg II*b* (1 à 1), et Concordia-Yverdon II et Rosia-Estavayer, 3 à 3.

Concours et courses hippiques en 1935

Voici les dates des principales manifestations hippiques de l'année prochaine :

27 et 31 janvier, 3 février : courses internationales de Saint-Moritz ; 10 février : courses d'Arosa ; 12 mai : concours hippique de Langnau ; 18 et 19 mai : concours de dressage et concours hippique à Zurich ; 19 mai : courses d'Aarau ; 2 juin : courses et concours de Morges ; 16 juin : courses à Berne ; 23 juin : courses et concours d'Yverdon ; 6-14 juillet : concours international de Lucerne ; 29 octobre-3 novembre : concours international de Genève.

Les grands concours

La France a été représentée au concours hippique international de New-York par une équipe comprenant le capitaine Clavé, le lieutenant de Castries et le lieutenant de Bartillat.

Dix épreuves furent disputées et quarante-deux prix, attribués, qui se répartissent comme suit : Amérique, 9 prix (5 premiers) ; Canada, 2 prix ; Chili, 7 prix ; France, 11 prix (2 premiers, dont la coupe des nations) ; Irlande, 9 prix (1 premier) ; cavaliers civils, 4 prix (2 premiers).

Le tennis

Dans la finale du championnat de tennis de « simple » de la Nouvelle-Galles du Sud, l'Australien Crawford a battu l'Anglais Perry, 7-5, 2-6, 6-3, 1-6, 7-5.

La course cycliste Bâle-Clèves

La course en deux étapes Bâle-Russelsheim-Clèves est prévue au calendrier allemand pour les 7 et 8 septembre 1935.

Des records de Suisse d'athlétisme

Le comité de l'Association suisse d'athlétisme vient d'homologuer les résultats suivants, en tant que nouveaux records de Suisse :

Boulet : Dr Zeli (Berne), 14 m. 22, le 28 juillet à Lugano.

Marteau : Vogler (Zurich), 44 m. 28, le 5 août à Bâle.

100 m. : Hænni (Ta[illegible]) sec. (record égalé), le 14 juillet à B[illegible]

10,000 m. marche : [illegible] erne), 45 min. 44 sec., le 14 juillet à B[illegible]

30 km. marche : Schw[illegible] bale), 2 h. 29 min. 37,6 sec., le 19 août à Riga.

Boulet, 2 bras : Bachmann (Genève), 25 m. 28, le 16 septembre à Lausanne.

Disque, dames : Leuthardt (Old-Boys), 29 m. 09, le 5 août à Bâle.

Le ski

Le bel automne n'a pas empêché les innombrables amateurs de ski de se préparer.

L'activité sportive sera très grande et la Suisse romande ne reste pas en arrière. Région du Jura, Préalpes ou Alpes, partout des concours sont prévus. Sans avoir la prétention d'indiquer tous les concours de la région, il nous paraît intéressant de dresser un bref calendrier des épreuves qui dépasseront en importance les simples épreuves de club. Les voici : 23 décembre, à Glion, course de descente ; 30 décembre, à Orgevaux, concours de fond et saut.

1er janvier, à Caux, course de descente et sauts ; 6 janvier, à Saint-Cergue et au Brassus, descente et sauts ; 12 et 13 janvier, à Orgevaux, cinquième concours romand de ski ; à Montana, championnats valaisans ; 27 janvier, à Saint-Cergue, fond et saut ; à Jaman, inauguration de la grande piste de saut.

10 février, à Saint-Cergue, concours d'estafettes ; 17 février, à Orgevaux : concours interne.

7 ou 14 avril, aux Rochers-de-Naye, course de descente et sauts.

Santé publique

Alcool et circulation

Au cours de la discussion au Grand Conseil zuricois de la nouvelle loi sur la circulation, on a cité les chiffres suivants : les prises de sang, faites lors de 348 accidents de la circulation, ont donné les résultats suivants : sur 96 piétons, 62 étaient sous l'influence de l'alcool ; sur 124 automobilistes, 97 étaient dans le même cas ; sur 81 motocyclistes, 63 ont encouru cette même note.

Cela ne veut pas dire que ces usagers de la route étaient ivres, mais on sait qu'une consommation d'alcool, même modérée, altère de façon invisible les réflexes nerveux, de sorte que le conducteur ou bien est moins prudent, va plus vite, ou bien met plus de temps pour freiner ou pour prendre une décision lorsque surgit un obstacle. C'est pour cette raison que le Tribunal de police de Lausanne a condamné récemment un automobiliste qui, s'étant endormi au volant, a tué un piéton et blessé un autre. Le Tribunal a estimé que, en consommant un demi-litre à un litre de vin et de bière dans la soirée qui a précédé l'accident, le conducteur a accru sa fatigue et ainsi provoqué son fatal assoupissement. C'est pour cette raison que la loi fédérale sur la circulation interdit toute consommation de boissons alcooliques durant les heures de travail aux conducteurs professionnels d'entreprises de transports (autocars). La même règle est prescrite aux pilotes de compagnies aériennes.

Aérostation

Un prochain raid dans la stratosphère ?

Les Russes sont occupés actuellement à la mise au point du ballon stratosphérique soviétique *Ossoviachim 2*, destiné à remplacer l'*Ossoviachim 1* détruit au début de février dernier, lors d'une descente, après qu'il eut atteint l'altitude de plus de 20,000 mètres, et l'*Ossoviachim* qui fut détruit en septembre dernier aux environs de Moscou au cours d'essais.

Le nouveau ballon aura une dimension double du premier. Il pourra contenir trois passagers. En cas de danger, un dispositif spécial permettra aux passagers de quitter le ballon en parachute en 25 secondes.

PETITE GAZETTE

La reine Elisabeth est rentrée à Bruxelles

La reine-mère Elisabeth de Belgique vient de rentrer à Bruxelles. A l'occasion de la naissance de la princesse Maria-Pia, la reine Elisabeth de Belgique a fait un séjour de plusieurs mois à Naples, chez sa fille, la princesse Marie de Piémont.

Un nouveau truc de voleur

Avant-hier, à Paris, un gros camion, chargé de sacs de charbon, s'arrête devant un hôtel pour effectuer une livraison, d'ailleurs attendue. Les charbonniers commencent à descendre les sacs et à les vider dans la cave de la maison.

Pendant que l'un des deux hommes revient à sa voiture pour prendre un sac, afin de le descendre au sous-sol, un jeune homme élégant, semblant sortir du couloir de l'hôtel, s'adresse à l'ouvrier sans la moindre hésitation.

— Avez-vous la note, mon brave ?

— Oui, monsieur.

— Donnez-la moi. Je vais vous faire régler tout de suite.

Un long moment se passe, les sacs sont déchargés, la voiture est vide. Les [illegible]rbonniers attendent. Ne voyant rien venir, ils se décident à entrer dans l'hôtel. Ils demandent le patron afin de lui réclamer le montant du règlement convenu.

— Comment, comment ! Votre note ? Mais il y a déjà dix minutes que je l'ai payée !

— Pas possible !

— Mais oui, le représentant de votre maison est venu lui-même à la caisse pour me prier de la régler.

En effet, un représentant (celui des voleurs, hélas !) avait trouvé ce moyen pour encaisser une forte somme et la conserver pour lui.

Aux trousses d'un musicien

La presse hitlérienne mène campagne contre le compositeur de musique Hindemith, qu'elle dénonce comme « enjuivé » et adonné au bolchévisme musical.

Le maître de chapelle Furtwængler, membre du Conseil d'Etat prussien, a pris la défense de Hindemith, qu'il représente comme un pur Allemand.

Mais l'*Angriff* de M. Gœbbels continue ses attaques et appelle Hindemith *Hindemist* et *Hundemüd*.

AUTOMOBILISME

Hotchkiss viendrait-il à la course ?

Pour la saison prochaine, on escompte que la France fera un gros effort, en vue de défendre le pavillon tricolore contre la redoutable coalition étrangère dans les compétitions de pure vitesse.

C'est ainsi qu'on escompte l'entrée en lice de la marque Hotchkiss, ce qui serait pour la France une excellente recrue. Cette grande maison est bien placée, en effet, pour établir un véhicule capable de lutter victorieusement contre les voitures les plus rapides. Le palmarès de la marque est abondamment garni ; il pourra l'être plus encore l'an prochain.

Devant l'effort fourni par les constructeurs des autres pays, on suivra attentivement l'activité de Hotchkiss dans cette voie.

Les records de Jenkins

Les records du monde, au nombre de quinze, battus les 16 et 17 août dernier par l'Américain Jenkins, à Salt Beds-Bonneville (Utah), sur une douze cylindres Jenkins-spéciale, d'une cylindrée de 7,568 cm³, sont enfin homologués. Voici les chiffres officiels de quelques-uns de ces records :

1000 kilomètres : 4 h. 41 min. 5 sec. 32/100, moyenne, 213 kil. 456.

2000 kilomètres : 9 h. 35 min. 21 sec. 67/100, moyenne, 208 kil. 565.

3000 kilomètres : 14 h. 29 min. 53 sec. 7/100, moyenne, 206 kil. 924.

4000 kilomètres : 19 h. 24 min. 33 sec. 39/100, moyenne, 206 kil. 087.

5000 kilomètres : 24 h. 25 min. 9 sec. 33/100, moyenne, 204 kil. 756.

12 heures : 2505 kil., moyen. 208 kilomètres 791.

24 heures : 4913 kil. 738, moy. 204 kil. 739.

Le rallye de Monte-Carlo

Le XIVme rallye de Monte-Carlo, qui aura lieu au mois de janvier 1935, vient de subir une transformation assez profonde quant à son règlement.

Après avoir roulé 90 heures consécutives environ, à raison de 960 kilomètres par 24 heures pour les trois premiers jours et de 1200 kilomètres le dernier jour, les concurrents auront à subir les épreuves finales.

Les organisateurs du célèbre rallye ont voulu, cette année, simplifier la tâche des concurrents en leur imposant des difficultés d'ordre pratique plutôt que théorique. Plus de casse-tête les obligeant à rechercher mathématiquement l'avantage qu'ils peuvent tirer des possibilités d'accélération négative de leur voiture par rapport à celles d'accélération positive.

Deux parcours à accomplir le plus rapidement possible : un de 15 mètres après mise en marche d'un moteur qui aura passé la nuit en plein air ; un autre de 800 mètres environ, comprenant quatre virages sur place, deux marches arrière et trois lignes droites, dont la plus longue sera de 300 mètres.

Un seul élément de classement : le temps employé pour effectuer chacune de ces deux épreuves.

Actuellement, plus de trente concurrents sont inscrits.

Nos fleurs

Lesquelles ?

L'anémone, la gentiane, la primevère et tant d'autres, les fleurs de chez nous, dont les noms seuls évoquent un monde de beauté, de fraîcheur, de souvenirs. Ces fleurs, qui, si souvent, passent inaperçues à nos regards profanes, sont une des merveilles de la nature.

En éditant *Nos fleurs*, ouvrage magnifique du peintre Philippe Robert, avec textes de l'auteur et du professeur Spinner, la maison Suchard a fait œuvre utile. On doit lui savoir gré d'avoir mis ainsi, à la portée de tous, la science et l'art.

On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, la finesse et la souplesse du pinceau, la recherche de la vérité ou le texte écrit dans un langage lumineux où le peintre se révèle poète.

Le professeur Spinner, dont les notes scientifiques complètent d'une façon heureuse celles du peintre, a pris un soin jaloux à nous présenter ce chef-d'œuvre, qu'on peut obtenir de Chocolat Suchard, S. A., Serrières-Neuchâtel, en 12 séries contre emballages Suchard vides, d'une valeur de 15 fr. par série, et de 1 fr. en timbres-poste pour l'emboîtage.

Changes à vue

Le 3 décembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 20	20 40
Londres (1 livre st.)	15 25	15 35
Allemagne (100 marcs or)	123 50	124 50
Italie (100 lires)	26 18	26 38
Autriche (100 schillings)	— —	— —
Prague (100 couronnes)	12 75	12 95
New-York (1 dollar)	3 03	3 13
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	71 70	72 10
Madrid (100 pesetas)	41 85	42 35
Amsterdam (100 florins)	207 90	208 40
Budapest (100 pengö)	— —	— —

Jeanne Dalsace

La nuit de Noël

Saynète en un acte

Prix : Fr. 0.65

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Nouvelles de la dernière heure

La visite de M. Ribbentrop à M. Laval

Paris, 3 décembre.

(Havas.) — La visite faite, hier dimanche, à M. Laval par M. von Ribbentrop, envoyé spécial du chancelier Hitler, suggère au *Matin* le commentaire suivant :

« On peut dire que la conversation a été de part et d'autre un exposé de la position respective des deux pays. M. von Ribbentrop a fait part à M. Laval du désir de l'Allemagne d'arriver à une entente non seulement avec la France, mais avec tous les pays d'Europe. »

« La conversation a été ce qu'on peut imaginer, écrit de son côté le *Journal*, après les déclarations faites par M. Baldwin à la Chambre des communes, et par M. Laval au Palais-Bourbon, déclarations qui ont invité l'Allemagne à faire le nécessaire pour préparer sa rentrée dans la famille internationale, affaire extrêmement scabreuse qui demande à être menée avec infiniment de prudence. »

Après avoir souligné l'importance de cet échange de vues, le *Petit Journal* ajoute que, vraisemblablement, l'entrevue demandée par M. von Ribbentrop a pour but de préparer le voyage de M. Rudolph Hess, représentant personnel du *Führer*, qui viendrait probablement à Paris, vers le 12 décembre.

Excelsior, recherchant à l'occasion de cette visite les buts poursuivis par la diplomatie allemande, écrit d'autre part :

« Deux hypothèses également plausibles se présentent à l'esprit : celle d'un sondage tendant à préparer les voies pour un retour de l'Allemagne à Genève, celle d'une manœuvre tendant à dissocier pour les opposer ensuite les cabinets de Londres à Paris. Il saute aux yeux que dans un cas comme dans l'autre, il n'y a pas une seule erreur à commettre. »

« Bien que négligeable en soi, conclut l'*Echo de Paris*, une conversation Laval-Ribbentrop est toutefois propre à semer le doute et le désarroi. Causer avec l'Allemagne, fort bien, mais que nos instruments diplomatiques et militaires soient au plus vite mis au point. »

L'impression à Berlin du discours de M. Laval

Berlin, 3 décembre.

La presse allemande ne cache pas sa déception à la suite des déclarations faites vendredi devant la Chambre française par M. Pierre Laval.

« Le successeur de M. Barthou n'a rien dit de nouveau, écrit la *Nacht-Ausgabe*. C'est le même vin dans un nouveau vase. »

Cependant, sous le titre : « De Paris, rien de nouveau », le *Vœlkischer Beobachter*, organe officiel du parti national-socialiste, introduit comme suit son article de fond d'hier, dimanche :

« S'il est exact que c'est le ton qui fait la chanson, nous constatons volontiers que le discours prononcé hier, devant la Chambre, par M. Pierre Laval, ministre des affaires étrangères français, se distingue essentiellement des déclarations qui ont été faites jusqu'à présent par ses prédécesseurs. Il mérite d'être souligné que M. Laval n'a pas hésité à parler d'une « réconciliation ».

D'autre part, la *Deutsche Allgemeine Zeitung* fait preuve d'un certain optimisme à l'égard des déclarations de M. Laval :

« Dans les rapports entre l'Allemagne et la France, dit-elle, il y a déjà eu souvent des progrès et puis des contrecoups. Nous sommes disposés à considérer comme un progrès le discours de M. Laval. »

Ce journal souligne, en outre, que M. Laval a trouvé, vendredi, certaines paroles aimables en ce qui concerne la volonté de paix de l'Allemagne.

Les sentiments de l'Italie

Paris, 3 décembre.

On mande de Rome au *Matin* :

Les déclarations de M. Laval sur la politique étrangère ont provoqué, à Rome, des réactions curieuses et assez complexes, pour ne pas dire embarrassées.

Officiellement, on se dit ici satisfait de voir que le gouvernement français entende poursuivre et mener à bien les négociations pendantes entre les deux pays. Mais ces sentiments, dans l'opinion publique, s'accompagnent d'une certaine déception en ce qui concerne l'éventualité d'une détente italo-yougoslave comme condition essentielle de l'entente franco-italienne.

Sans doute, savait-on déjà que la France ne pouvait envisager un accord avec Rome sans y englober ses amis de la Petite-Entente. Néanmoins, dans la pensée italienne, cette extension pouvait être une conséquence aussi bien qu'une prémisse ou un postulat comme l'envisage M. Laval.

Il y a, du reste, dans le discours de M. Laval, des paroles dont le sens politique et l'accent de sincérité ne peuvent qu'aller au cœur de nos amis italiens. L'allusion à la mission de paix dont les deux peuples ont, en commun, conscience et la division indispensable des responsabilités internationales entre les deux pays répond aux idées que M. Mussolini a développées dans toutes ses interventions sur la politique étrangère. Elle pose le problème de l'entente franco-italienne sur son vrai terrain de coopération européenne.

En ce qui concerne l'Allemagne, l'attitude adoptée par M. Laval ne peut que rassurer certaines appréhensions qui s'étaient fait jour, ces temps derniers, sur la possibilité de négociations directes franco-allemandes, avant la conclusion du rapprochement italo-français.

Tels sont les sentiments divers qui se rencontrent et se fondent dans l'accueil fait, à Rome, au discours de M. Laval. Leur complexité se traduit par le silence de la presse qui reproduit les passages principaux du discours, mais sans aucun commentaire.

Les revendications de l'Allemagne

Londres, 3 décembre.

Un journal anglais publie un intéressant article sur le plan d'expansion du Reich, dont les conditions sont les suivantes : retour des anciennes colonies allemandes africaines ; solution du problème relatif au corridor polonais ; droit de l'Allemagne de réarmer jusqu'à un niveau convenu.

A la Chambre française

Paris, 3 décembre.

La Chambre ayant voté le budget, il lui faut, maintenant, aborder la loi de finances. On prévoit pour ce matin un grand débat sur la politique du gouvernement. M. Germain-Martin et le président de la commission des finances ont déclaré que la loi de finances sera votée, demain, dans la soirée et dans la nuit, que, jeudi, le projet de budget complet sera déposé sur le bureau du Sénat.

L'*Ere nouvelle* émet quelques réflexions rassurantes sur l'avenir politique et la situation actuelle :

« La Chambre a voté le budget des dépenses avec une promptitude, une méthode et un esprit politique qui, à coup sûr, lui font honneur. Elle a su se discipliner et se garder de la course folle aux dépenses. Ainsi s'est affirmée une étroite et heureuse collaboration entre le Parlement et le gouvernement en vue de poursuivre une œuvre de redressement budgétaire qui paraît maintenant en fort bonne voie et qui va permettre à M. Flandin de se consacrer aux problèmes économiques. »

M. Ponsot est arrivé à Paris

Paris, 3 décembre.

M. Ponsot, résident général de France au Maroc, est arrivé hier matin dimanche à Paris.

La Roumanie et les Soviets

Bucarest, 3 décembre.

(Havas.) — Le premier représentant diplomatique de Russie en Roumanie, M. Ostrowsky, a été reçu, dans la soirée d'hier, par M. Titulesco, ministre des affaires étrangères. L'entretien s'est prolongé jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Le diplomate soviétique a, en effet, pris contact avec les représentants de la presse roumaine auxquels il a notamment déclaré que ses efforts tendront à renouer, puis à développer les rapports de bon voisinage entre les deux pays.

La guerre intestine dans le protestantisme allemand

Berlin, 3 décembre.

On a lu hier dimanche dans les temples des paroisses protestantes agrégées à l'Eglise confessionnelle une déclaration du gouvernement provisoire de l'Eglise par laquelle il invite toutes les communautés protestantes à se rallier à lui et à rompre, par conséquent, avec l'évêque du Reich Müller.

La déclaration inculpe l'évêque du Reich de violations répétées des constitutions ecclésiastiques. Elle lui reproche de donner un scandale intolérable et de déchirer le protestantisme allemand. Tous les efforts faits auprès de l'évêque du Reich et de ses collaborateurs pour les ramener dans les voies de la légalité et de l'union s'étant révélés inutiles, le maintien de ce régime conduirait l'Eglise protestante à la ruine

C'est pourquoi le Conseil fraternel *(Bruderrat)* de l'Eglise évangélique allemande et les chefs des Eglises de Hanovre, Wurtemberg et Bavière se sont constitués en gouvernement provisoire de l'Eglise évangélique, sur la base de la constitution ecclésiastique du Reich du 1er juillet 1933 et font appel à toutes les communautés protestantes pour qu'elles se rangent sous l'autorité de ce gouvernement provisoire.

Berlin, 3 décembre.

Des scènes déplorables se sont déroulées hier dimanche dans le temple de Saint-Paul, à Berlin-Schœneberg.

Le pasteur imposé à cette paroisse par les Chrétiens allemands (adeptes de l'Eglise unifiée) avait renoncé à sa charge en faveur de l'ancien pasteur destitué von Rabenau, qui devait faire hier son sermon de rentrée. Les Chrétiens allemands avaient décidé de l'empêcher de parler. Ils arrivèrent au nombre de quatre vingts, de bonne heure, hier matin, occupèrent l'autel et l'orgue et fermèrent la sacristie.

Le temple se remplit de quinze cents fidèles, partisans du pasteur Rabenau.

Quand celui-ci se présenta, escorté de son prédécesseur et d'un autre pasteur de la même paroisse, les Chrétiens allemands lui refusèrent l'accès de l'autel. La communauté protesta et entonna un cantique, soutenu par des trompettes.

Les Chrétiens allemands ripostèrent par le choral de Luther, accompagné par l'orgue.

Quand le pasteur Rabenau commença son sermon, l'orgue couvrit sa voix, tandis que, lorsque le pasteur des Chrétiens allemands essaya de parler, les trompettes le réduisirent au silence.

Les deux pasteurs firent ainsi, à tour de rôle, de vains efforts pour se faire entendre. Les femmes sanglotaient durant ce duel scandaleux.

Après deux heures de scènes semblables, l'assistance fidèle au pasteur Rabenau quitta le temple et se réunit en plein air, où le pasteur put faire son sermon.

Les rapports de l'Irlande avec l'Angleterre

Londres, 3 décembre.

M. de Valera a récemment déclaré, au cours d'une discussion à la Chambre irlandaise sur un bill définissant le citoyen irlandais, que, lorsque cette mesure sera votée, personne dans l'Etat libre d'Irlande ne sera plus sujet britannique. Il a qualifié d'impertinence la qualification de sujet britannique donnée à des Irlandais.

M. Thomas, ministre des affaires étrangères des Dominions, a répondu samedi, dans un discours prononcé dans un meeting de la légion britannique à Derby. Suivant lui, le titre de citoyen britannique est beaucoup plus large que la définition de la nationalité de tel ou tel Dominion, car il s'applique à toute personne née dans un territoire qui compose l'empire britannique.

La question ne présente pas un intérêt purement théorique, car, si l'Etat libre d'Irlande donne des passeports irlandais à ses nationaux, au lieu de leur passeport britannique, qu'ils possèdent à l'heure actuelle, il est probable que l'Angleterre refusera de reconnaître de tels passeports, et ce sera une nouvelle complication grave dans les rapports des deux nations.

L'assassinat d'un chef bolchéviste à Léningrad

Moscou, 3 décembre.

Il semble peu probable que des motifs personnels aient pu pousser le meurtrier du secrétaire Kirof. En l'absence de renseignements circonstanciés, des opinions diverses circulent à Moscou, qui ne peuvent être rapportées qu'à titre d'information.

Les uns voient dans l'attentat la conséquence de l'application de principes moins rigoureux dans le domaine de la politique intérieure, situaton que le meurtrier aurait d'autant plus facilement mise à profit que M. Kirof pouvait être facilement approché dans le bâtiment abritant les services du parti ainsi que les bureaux du soviet de Léningrad.

On rappelle qu'il n'y a pas eu, depuis longtemps, en Russie, d'attentat contre des personnalités politiques.

Le dernier meurtre de ce genre a été celui de M. Katovsky, commandant d'armée, tué en Moldavie, en 1926. Avant lui, en 1921, il y avait eu l'attentat contre Lénine à Moscou, et, en 1919, l'assassinat de MM. Ouritzki et Volodarski.

L'aviation américaine

New-York, 3 décembre.

Les Etats-Unis veulent avoir l'aviation navale la plus forte du monde ; c'est le vœu exprimé, dans son rapport annuel, par le secrétaire de la marine.

Les inondations en Australie

Melbourne, 3 décembre.

(Reuter.) — Le nombre des victimes des inondations qui sévissent à Melbourne est maintenant de quatorze. Les victimes ont été, pour la plupart, soit électrocutées par les fils à haute tension abattus avec leurs pylônes par l'ouragan, soit emportées par les torrents subitement formés. En outre, dix-sept passagers du paquebot *Coramba* ont disparu, tandis que, à Kœweerup, où la population a dû se réfugier sur les toits, six personnes ont été tuées et deux mille se trouvent maintenant sans abri.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

3 décembre

BAROMÈTRE

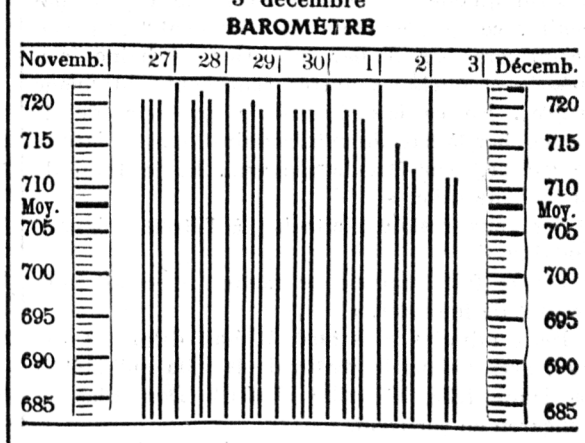

THERMOMÈTRE

Novembre	27	28	29	30	1	2	3	Décembre
7 h. m.	—4	—2	6	5	—3	—4	8	7 h. m.
11 h. m.	0	1	2	—1	0	3	10	11 h. m.
7 h. soir	2	—1	0	—1	—1	2		7 h. soir

Temps probable

Zurich, 3 décembre, 11 h. du matin.

Pour le moment, la situation reste troublée. Encore quelques pluies, mais peu importantes.

FRIBOURG

Les artilleurs de la Sarine

La Société des artilleurs et des soldats du train de la Sarine a célébré la fête de sa patronne, hier, dimanche, à Cottens. Partie de Fribourg en cortège aux sons entraînants de sa musique militaire, la joyeuse cohorte est arrivée à Cottens vers 10 heures.

Le cortège, formé à la gare, sous la direction de M. le premier-lieutenant Chappuis, s'est rendu à l'église pour le service divin. M. le chanoine Rast a célébré la messe et a prononcé une allocution à l'Evangile. Il a rappelé la mémoire des artilleurs décédés durant l'année.

A l'issue de l'office, une couronne a été déposée devant le calvaire à leur intention.

Les artilleurs se sont rendus ensuite devant la maison d'école, où a eu lieu, en plein air, à la demande de la population, la conférence de M. le colonel divisionnaire de Diesbach, commandant de la deuxième division, sur les grandes manœuvres italiennes de 1934, auxquelles il fut délégué par le Conseil fédéral. L'orateur fut vivement applaudi.

A midi, les artilleurs parcoururent le village, magnifiquement décoré, salués par une foule très sympathique, pour se rendre à l'hôtel de la gare, où a eu lieu le banquet, excellemment servi par M. Repond.

A la table d'honneur, avaient pris place, aux côtés du président, M. le premier-lieutenant Alfred Michel, M. le colonel de Diesbach ; M. le curé de Cottens ; une délégation des conseils communal et paroissial ; M. le major Remy, délégué de la Société des officiers ; M. l'adjudant sous-officier Lehner, délégué de la Société des sous-officiers ; M. Vonderweid, capitaine de la batterie 18, et M. le docteur Page, député.

Après le discours de bienvenue du président, qui donna lecture de nombreux télégrammes de félicitation de sociétés confédérées, M. le colonel de Diesbach parla en termes émouvants de la situation actuelle. On entendit ensuite M. le syndic de Cottens qui exprima sa joie de recevoir les artilleurs. Ce discours fut salué par la chanson des artilleurs, entonnée par M. Jacques Python, vétéran de la Société. Puis ce fut le tour de M. le député Page qui montra l'attachement des artilleurs à la patrie.

M. le major Remy parla en termes chaleureux de l'union qui doit régner entre militaires de toutes armes et de tous grades. M. Lehner apporta le salut de la Société des sous-officiers. M. le premier-lieutenant Chappuis, président d'honneur, fit un vibrant appel à l'union et à la discipline.

La fête fut couronnée par une cordiale allocution de M. le curé de Cottens.

Vers 4 heures, les artilleurs reprirent le train pour Fribourg et traversèrent la ville en ordre parfait pour se rendre au local, fanfare en tête, puis ce fut la dislocation. Tous les participants garderont un beau souvenir de cette journée patriotique

Les artilleurs de la Glâne

On nous écrit :

L'assemblée annuelle des artilleurs et soldats du train de la Glâne s'est déroulée, hier dimanche, à Siviriez, dans une atmosphère de franche camaraderie et de patriotisme. Environ 200 membres étaient présents à l'assemblée, qui s'est tenue à 2 h. 30 au buffet de la gare. On remarquait parmi eux le premier-lieutenant Henri Droux, avocat, à Fribourg, et M. Cosandey, député. Deux officiers représentaient la société des artilleurs de la Sarine.

Le major Surchat, ancien président, n'a pas accepté de réélection et a été nommé président d'honneur. Il a été remplacé par le premier-lieutenant Deillon. Les autres membres du comité sont MM. Emile Dévaud, André Ney, Philippe Maillard, Henri Monney, Robert Python et Léonard Prélaz, nouveau membre.

Le premier-lieutenant Droux a fait ensuite une très intéressante conférence sur les nouvelles armes : lance-mines et canons d'infanterie. On a entendu ensuite des discours du capitaine Morel, du lieutenant Louis Thévenoz et du premier-lieutenant Mathis.

La réunion s'est terminée vers 18 heures.

Assistance aux chômeurs

Jeudi dernier a eu lieu, sur l'initiative et sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Savoy, une réunion d'une commission composée de personnes s'intéressant à la question du chômage dans les différents milieux, en vue de coordonner les divers efforts déjà faits pour venir en aide aux chômeurs de Fribourg et des environs.

Cette commission utilisera en premier lieu l'aide fournie par les associations actuellement existantes et complétera au besoin l'aide aux chômeurs, soit que ceux-ci ne touchent pas, par l'assurance ou l'assistance, des secours suffisants, soit qu'ils manquent complètement de moyens d'existence.

Pour faire face à ses obligations, la commission fait un appel général à la charité publique et ouvre à cet effet une souscription. Les personnes qui veulent venir en aide aux chômeurs peuvent verser leur don au Compte de chèques IIa 1820, Fribourg.

Dans le courant des mois prochains, la commission se verra probablement dans l'obligation de demander des secours en nature. Elle envisage l'organisation de secours en nature aux chômeurs (viande, légumes, pain, etc.), et l'organisation d'occasions de travail pour les jeunes chômeurs.

La commission qui travaille sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Savoy, est composée des personnes suivantes :

MM. le syndic Aeby ; l'abbé Aebischer, directeur des sociétés ouvrières de langue allemande ; Mlles A. Clément, Mayer et Mme Huber, de l'Office d'assistance ; MM. Zimmermann, administrateur de l'Office cantonal du travail, Spicher, conseiller communal, Kistler, Bardy et Bæriswyl, administrateurs des trois principales caisses d'assurance-chômage du canton, et Dietrich, chef de service de l'Office cantonal d'assistance et du chômage.

Accident

Samedi matin, à la gare aux marchandises de Fribourg, le chef d'équipe Léonard Maradan a été blessé par une pièce de fer qui lui tomba sur le pied.

M. le docteur Niquille constata une fracture de la cheville et fit conduire le blessé à son domicile.

PUBLICITAS...

vous conseille et organise
votre publicité pour les fêtes.

Paroisse de Saint-Pierre

La grande retraite annuelle des hommes et jeunes gens commencera, ce soir, à 8 h. ¼, dans la salle paroissiale. Le nom du R. Père Lavaud, prédicateur, ne manquera pas d'attirer toutes les âmes de bonne volonté. Sa parole sage et éloquente saura les entraîner vers une vie chrétienne mieux vécue. Employés, apprentis, ouvriers, patrons, professeurs, tous, en assistant régulièrement aux instructions du soir, à 8 h. ¼, et du matin, à 6 h. ½, retrouveront la vraie fraternité des premiers chrétiens.

Les exercices spirituels ou retraites ont toujours pour objet de remettre les chrétiens en face de Dieu et de leur Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais, en cette année jubilaire du XIXme centenaire de la Rédemption, il convient particulièrement que les instructions soient consacrées directement à l'adorable Personne du Rédempteur. Le sujet choisi par le prédicateur est donc : *Jésus-Christ ; son visage, son cœur, son message, sa croix.*

A Bulle

On nous écrit :

Un public nombreux et vibrant a applaudi, le 25 novembre, deux artistes de Bulle : Mme Monnard-Casiraghi, violoniste, et Mlle Marie-Thérèse Huwiler, pianiste, dans un riche programme de musique ancienne et moderne.

Voici quelques extraits de la presse locale :

« Que ce soit dans la musique ancienne ou moderne, Mme Monnard-Casiraghi enchante par l'ampleur et la discrétion de son jeu, par la noble et merveilleuse souplesse du son très pur et par son extrême simplicité. Elle peut être suave avec Mozart et d'une expression soudain colorée et chaude dans la musique espagnole et slave. Sa virtuosité, dont elle ne fait pas un vain étalage, lui permet d'atteindre un but précis et élevé. Le *Poème d'une femme de Saint-Luc,* de Turina, est d'une originalité surprenante.

* * *

Devant un auditoire sympathique, mais qu'on aurait souhaité plus nombreux, Mlle Marie-Louise Rochat, cantatrice, a donné, samedi soir, à la grande salle de l'hôtel des Alpes, un beau récital de chant, sous les auspices de M. Charles Troyon, directeur du Conservatoire de Lausanne.

Mlle Rochat, élève de Mme Troyon-Blœsi, qui l'accompagnait au piano avec un sens musical incomparable, est une musicienne née. Douée d'une voix qui a plus d'onction que de puissance, elle excelle dans l'expression des sentiments de tendresse, sans frôler jamais l'écueil dangereux du sentimentalisme. Elle a été particulièrement goûtée dans *L'amour de moy,* de E. Tiersot ; *Quand le bien-aimé reviendra,* de V. Dalayrac, ainsi que dans les pièces de G. Fauré, de E. Chausson, de Guy Ropartz et de J. Canteloube. Elle a chanté aussi avec beaucoup d'esprit et de naturel *Avertissement,* de W.-A. Mozart ; *Chinoiserie,* de M. de Falla ; *Que faites-vous, Marinette ?* de G. Doret ; *Malheureux qui a une femme,* de J. Canteloube ; *Gentil coquelicot, Mesdames,* de H. Casadesus, et *Il était une fois,* de Stierlin-Vallon.

Dans trois délicieux duos de E. Chausson, C. Franck et P. Viardot, nous avons eu le plaisir d'entendre aussi une jeune élève bulloise de Mme Troyon, Mlle Anny Affentauschegg, dont la voix agréable n'est encore qu'un filet — très pur, il est vrai — dans l'aigu.

C'est dans l'aigu aussi que la voix de Mlle Rochat est le moins sûre, particulièrement dans les nasales, ce qui n'enlève rien, du reste, à une diction constamment parfaite.

Le concert s'est terminé par une *Ronde des filles* de Quimperlé, dont le public a bissé plus, je le crains, la gauloiserie du poème que la musique savoureuse d'Emile Vuillermoz.

Soirée musicale délicieuse pour laquelle nous remercions vivement Mlle Rochat et aussi Mme Troyon, dont la collaboration au piano est un pur enchantement. X.

Fribourg I a battu Olten I par 4 buts à 0

On nous écrit :

Fribourg I a remporté, hier dimanche, à Olten, une brillante victoire sur l'équipe locale, classée pourtant 2me du groupe I.

Bien rares étaient les personnes qui soupçonnaient Fribourg capable de battre Olten sur un terrain où aucune autre équipe n'a réussi à gagner. Chacun peut donc apprécier à sa valeur la victoire fribourgeoise.

On ne peut qu'adresser de vives félicitations à l'équipe fribourgeoise tout entière dont le moral est maintenant à la hauteur de son incontestable valeur technique.

Mais il serait heureux aussi que cette équipe pût continuer la saison dans la formation actuelle, car nous avons la conviction qu'elle est capable, dorénavant, de battre presque tous ses adversaires et de terminer le championnat dans les tout premiers du groupe.

* * *

Sur le terrain des Charmettes, Richemont I a battu Cantonal II, par 3 buts à 0, après un match qui fut constamment à l'avantage des Fribourgeois.

Au stade de la Mottaz, Central II et Neuveville I ont fait match nul par 3 buts à 3.

Accident d'automobile

Samedi matin, une automobile bulloise a fait une embardée sur la chaussée à 200 mètres en amont de Riaz. Elle fit un tête-à-queue et la portière s'ouvrit. Mme Corboz, de Bulle, qui se trouvait dans la voiture, fut projetée au dehors et tomba sur la route. Elle fut relevée et conduite à l'hôpital de Riaz, où elle reçut les soins de M. le docteur Perroulaz. Elle était blessée à la tête.

Mme Corboz a pu regagner hier, dimanche, son domicile.

On signale au même endroit (à la Croix-Bosson) deux autres accidents d'automobile occasionnés par le verglas. Il n'y eut heureusement que des dégâts matériels.

MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, le 1er décembre : Œufs, la pièce, 20 c. Pommes de terre, les 5 litres, 40-50 c. Choux, la pièce, 20-40 c. Choux-fleurs, la pièce, 40-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Salade, la tête, 15 c. Poireau, la botte, 20-25 c. Epinards, la portion, 20 c. Chicorée, la tête, 10-15 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 50 c. Choucroute, l'assiette, 25 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 60 c. Côtes de bettes, la botte, 20 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 40-80 c. Poires (div. sortes), les 5 litres, 50-90 c. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, le litre, 30 c. Châtaignes, le kilo, 70-90 c.

Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emm., le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80-1 fr. 30. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 30-1 fr. 60. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr.-7 fr.

---

26 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

Le sang des Maruzabal

par Edmond ROMAZIÈRES

Crapotte passa à une autre préoccupation :

« Au tour de qui ? Don Blas, Asensio, Etcheberiz ? De quel côté prévoir ?... J'étais bien certain que Quintin Hijar, pour l'instant, ne courait aucun danger... Et pourtant... Jean doit aller prendre le thé chez Engracia. Se rendra-t-il a l'invitation après ce qu'il a appris d'elle ? Attendra-t-il qu'elle le relance, en ne le voyant pas venir... ce qui arrivera certainement ?... Il ne se privera pas d'aller lui crier sa haine, son mépris et quelques autres sentiments du même genre... En ce cas, j'aurai le prétexte de le rechercher là-bas. Je m'introduirai dans le jardin, le garage, peut-être la maison... Et je ferai de la besogne utile. »

Ses yeux restaient attachés à l'étroit poignard andalou.

« Que fait Engracia ce matin ? Il serait intéressant de le savoir. »

Deux minutes plus tard, il était dehors. Lorsqu'il arriva dans le jardin de la villa qu'habitait la jeune fille, la grille s'ouvrit. Don Blas et Sangaren en sortirent.

Sachant que le jeune chanoine avait promis une visite à Engracia, Asensio s'était mis en communication avec lui par téléphone, et l'avait accompagné. Juana assistait à l'entretien.

Dans ses grands yeux noirs, veloutés et profonds, Engracia avait par moments, sa dureté, son inflexibilité glaciale, mais il semblait qu'elle s'étudiât à déceler elle-même ces aveux et à les corriger aussitôt par son délicieux sourire.

Juana demeurait muette, comme frappée d'épouvante.

— Je vous ai demandé de venir, don Blas, dit Engracia, parce que je veux, vous entendez... je veux que vous quittiez Barcelone.

— Je vous ai déjà opposé une raison valable pour rester ici, répondit le prêtre.

— Je ne l'accepte pas... Je veux que ce soir même, vous preniez l'express pour la France, vers l'Italie. En cela vous faciliterez la tâche de la police...

Et pour le décider :

— Moi-même, je ne resterai pas dans cette ville, ni en Espagne.

— Est-ce la vérité ?

— Je vous l'affirme.

— Partez avec moi pour Rome.

— Dispersons-nous, au contraire. Laissons la police agir à l'aise, puisque je vous promets de partir, plus rien ne doit vous retenir ici.

— Il est certain que si nous nous en allons tous...

Elle avait si bien présenté la chose que don Blas finit par prendre la résolution de visiter la Ville Eternelle, qu'il ne connaissait pas encore en détail.

Sur le visage d'Engracia passa une lueur de triomphe.

Juana la regardait intensément.

— Je vous dis au revoir, mon cousin, fit la jeune fille avec les inflexions chaudes que sa voix un peu basse savait si bien prendre. Nous nous reverrons bientôt, je l'espère, pour nous réjouir ensemble de ce que l'assassin de notre parent Hijar va payer sa dette.

— Je vous accompagne, don Blas, fit Asensio.

— Vous prendrez le thé avec moi, demain, dit-elle au jeune homme.

Il eut l'air navré.

— Ne pourrais-je pas vous revoir aujourd'hui, Engracia ?

— Non, répondit-elle en souriant, et en lui abandonnant sa main. La gourmandise est un péché capital. Demandez-le à don Blas.

Le prêtre les regardait avec émotion.

« Quel gentil couple ce sera, pensa-t-il. Et comme ils mériteront tous deux leur félicité. »

Lorsqu'ils furent partis, le visage de la jeune fille se referma. Ses beaux traits se figèrent ; ses lèvres, légèrement ouvertes, montrèrent les dents serrées.

— Un de moins, prononça-t-elle.

Son amie était effondrée dans un fauteuil, les mains enfoncées dans ses cheveux blonds.

— J'ai peur... peur... bégaya-t-elle.

— De quoi donc ? lui jeta sa compagne.

Plus doucement, Engracia reprit :

— Ce qu'on a décidé, Juana, doit se faire, sans jamais un recul. C'est le recul et l'hésitation qui créent le péril.

Asensio était heureux de voir partir l'ecclésiastique. A quoi bon demeurer à Barcelone pour tenter les assassins ?

— Puisque Engracia a l'intention de fuir... Eh bien, oui, le mot est juste. Pourquoi reculerais-je devant lui ? fit-il. Je m'en irai, moi aussi. Et j'espère bien que Jean Etcheberiz en fera autant. La police agit. Nous avons de bons limiers. Ils découvriront le fil de cette trame, et dans un mois ou deux, nous serons débarrassés du misérable, ou des misérables qui nous terrorisent.

— Vous êtes un vaillant, pourtant, murmura le prêtre.

— Comme je l'ai dit à Etcheberiz, on n'est vaillant que si on connaît l'ennemi... Vous prendrez le rapide de France, ce soir ?

— Oui.

— Si vous le permettez, j'irai vous chercher à l'hôtel avec ma voiture, et je vous mènerai à la gare. Je serai plus tranquille lorsque je vous verrai dans votre wagon-lit, et que le train démarrera. Un bon conseil. Ne dites à personne que vous vous en allez... A l'hôtel, indiquez une fausse piste. Vous retournerez à Tarragone, par exemple...

— C'est plus prudent... Toutefois, il faudra bien que je l'annonce à notre cousin Etcheberiz. La correction l'exige.

— Oh ! le dire à lui n'a aucune importance, acquiesça Asensio en souriant.

Ce fut par un coup de téléphone, l'après-midi, que Jean apprit le départ de don Blas pour l'Italie.

— Il a raison, murmura-t-il.

Crapotte était là, mais demeurait silencieux. Il attendait. L'heure à laquelle Jean aurait dû partir pour se rendre à l'invitation d'Engracia était passée. Allait-elle l'appeler ? Cela devait faire partie de son plan. Prodiguant ses mots d'espérance à Sangaren, elle entendait ménager Etcheberiz. Sans doute trouvait-elle précieux de ne pas perdre le contact.

A 6 heures, la sonnerie du téléphone fit sursauter Jean. Il se précipita.

Crapotte vit son visage s'éclairer d'abord, instinctivement, à l'appel d'une voix aimée, mais aussitôt la colère, le ressentiment modelèrent ses traits.

— Je vais chez la señorita Grialba, dit-il d'une voix sèche.

— C'était prévu. En reviendrez-vous faible, ou fort ?

— Fort... Je vous le jure...

A la poste

La direction des postes a nommé M. Joseph Ballaman, actuellement aide de deuxième classe, et M. Eugène Huber, actuellement facteur de lettres de deuxième classe, aux fonctions d'aides de première classe, à la poste de Fribourg.

La troupe du Théâtre de Lausanne au Capitole

Vendredi, 7 décembre, à 20 h. 30, l'excellente troupe du Théâtre municipal de Lausanne donnera au Capitole la célèbre pièce de Pagnol, *Marius*, qui a fait, on peut le dire, le tour du monde. Il n'y a guère d'exemple, dans le théâtre, d'un succès aussi direct et aussi vrai que celui de cette pièce, où le comique le plus sûr s'allie à une grande justesse d'expression des sentiments et à une émotion singulièrement communicative.

Ajoutons que la troupe du Théâtre de Lausanne viendra avec ses décors. La location est ouverte à la caisse du Capitole.

RADIO

Mardi, 4 décembre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h., émission commune, concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 18 h., *Métallurgie*. 18 h. 25, concert par disques. 18 h. 50, *Jean-Frédéric Oberlin*, causerie. 19 h. 10 (de Neuchâtel), quelques chansons rustiques, d'Emile Lauber. 19 h. 30, *Le beau navire*, de Jean Bard. 19 h. 40, chronique du roman. 20 h., soli de clarinette. 20 h. 15, fragments des *Indes galantes*, ballet héroïque de J.-P. Rameau, par le petit chœur mixte et l'Orchestre Radio-Lausanne. 21 h., dernières nouvelles. 21 h. 10 (de Lugano), Toti dal Monte, soprano, et Luigi Montesanto, ténor. 22 h. 15, *Pour les Suisses à l'étranger*. 22 h. 30 (de Montreux), Ray Ventura et ses collégiens.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30, musique d'opéras français, par le petit Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 50, concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 21 h. 10, récital de chant par Toti dal Monte et Luigi Montesanto.

Stations étrangères

Radio-Paris, 13 h., concert symphonique. 21 h. 45, histoire de la mélodie française. Paris P. T. T., 21 h. 30, soirée Charles Gounod. Strasbourg, 19 h. 30, concert d'orchestre. Bruxelles, 21 h., hommage de la musique belge à S. M. Léopold III ; radiodiffusion de la première de grand gala et création de *La Passion*, drame en quatre actes et neuf tableaux, au théâtre royal de la Monnaie. Poème de MM. Jules Méry et Paul de Choudens, musique d'Albert Dupuis. Radio-Luxembourg, 21 h. 20, concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Munich, 19 h., concert symphonique par l'orchestre de la station. Hambourg, 16 h., concert varié. Londres (Droitwich), 21 h., récital d'orgue. Londres régional, 19 h. 30, concert par fanfare. Vienne, 21 h., grand concert consacré à Beethoven par la Philharmonie de Vienne.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h. 30, Munich, concert matinal. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, informations. Radio-concert. 15 h. 15 à 15 h. 35, Monte Ceneri, radio-scolaire : chansons. 15 h. 35 à 15 h. 59, Zurich, concert par le petit Orchestre Radio-Suisse allemande. 23 h. à 1 h., Paris P. T. T., soirée Charles Gounod.

Une Semaine radiophonique au Tessin

La Radio-Suisse italienne a organisé une Semaine radiophonique de propagande, qui a débuté samedi et hier dimanche, à Bellinzone, et qui se continuera à Lugano du 7 au 10. L'attraction principale est constituée par une exposition radiophonique dans le genre de celle qui a été tenue récemment à Locarno avec beaucoup de succès et qui sera ouverte gratuitement dans les villes indiquées, dans les jours ci-dessus. Cette exposition est appuyée par la Radio-Suisse italienne, la Société suisse de radiodiffusion, l'Administration fédérale des téléphones, le comité central de la Radio-école suisse, le *Schweizerischer Radioverband*, les commerçants d'appareils et articles radiophoniques de Bellinzone et Lugano, la Pro Radio de la Suisse italienne et la Radio-Club de Lugano.

Dans le programme, on note un grand concert radiodiffusé de Lugano avec le concours du célèbre ténor Tito Schipa, un grand concert de la musique de Bellinzone en l'honneur de Ponchielli, la projection dans les deux villes de films de la Pro Radio-Suisse, des démonstrations populaires pour la lutte contre les parasites, et enfin des réceptions des autorités et de la presse.

Un nouveau poste radiotélégraphique en Italie

M. Marconi va bientôt procéder à de nouvelles expériences à Civita-Vecchia, où un nouveau poste émetteur a été installé.

Ce poste est muni d'une antenne rotative et d'un projecteur d'ondes monté sur une plate-forme tournante, ce qui permet de diriger l'émission, comme un faisceau de rayons lumineux, vers une direction déterminée. Ce dispositif permettra de diriger les ondes vers la Chine, l'Amérique, l'Angleterre ou vers toute autre région. Le poste fonctionnera au début en utilisant les ondes de 14 m. 3.

La *Radio Nazionale*, qui apporte ces nouvelles, ajoute que M. Marconi a déclaré qu'il considère ces ondes comme des ondes longues par rapport à celles sur lesquelles ont porté ses toutes récentes expériences et qui ne dépassent pas le mètre.

Le savant a, en outre, déclaré que, bien que l'onde la plus courte qu'on ait employée jusqu'à présent soit de 40 centimètres, et que cette onde soit insensible aux troubles atmosphériques ainsi qu'à ceux des appareils électriques fonctionnant à proximité, il compte démontrer prochainement qu'on pourra obtenir d'excellents résultats en utilisant des ondes encore plus courtes.

Faites contrôler votre prospectus du concours chez
L. VONDERWEID, RADIO
AGENT des Radios Philips
29, rue de Lausanne — FRIBOURG
MAISON DE CONFIANCE CONCESSIONNÉE

Qu'a bien pu faire Monsieur Aristide ? ou un prospectus qui rapporte un récepteur PHILIPS.

Comme annoncé précédemment, PHILIPS RADIO prépare un concours extrêmement intéressant, puisque chacun pourra savoir immédiatement s'il est un des cent heureux gagnants.

Prenez garde, vous trouverez dès demain dans votre boîte aux lettres les conditions et la feuille de participation au concours.

Attention, ne détruisez pas le prospectus que vous allez recevoir. Il vous donne la possibilité de posséder un des cent récepteurs Philips, dernier modèle, donnés comme prix aux cent gagnants.

Qu'a bien pu faire Monsieur Aristide ?
Concours sans obligation d'achat.

Publications nouvelles

L'âme du bienheureux Pierre Favre, par Georges Guitton S. J. — Editions Spes, Paris, 12me.

Ouvrage agréablement présenté, quant à son écorce, en son vêtement typographique, quant à sa substance, par des divisions ou chapitres qui mettent en relief un trait de la physionomie du Saint, permettant de l'admirer à l'aise, tout comme ces vues cinématographiques déroulant successivement les beautés d'un paysage sous toutes ses faces.

Ce livre se lit aisément, facilement.

L'âme du bienheureux Pierre Favre, un des premiers compagnons de saint Ignace, est comme l'âme de tous les saints un sommet d'humanité. A mesure qu'on avance dans la lecture de cet ouvrage, on ressemble à l'alpiniste découvrant dans son ascension des beautés toujours nouvelles et toujours captivantes. Tour à tour, le Saint apparaît, « âme de prière », âme reconnaissante, « homme de désirs », « cœur magnanime », apôtre. Dans les citations du « Mémorial », notes personnelles, qu'on estime trop rares, on pénètre dans l'intime de cette âme. Il est aisé d'y reconnaître la spiritualité de sainte Gertrude que le Saint aimait, dont il déclare avoir reçu un grand secours par le moyen d'un de ses ouvrages. On sent nettement l'influence de la sainte dans les chapitres précités. C'est la prière universelle de sainte Gertrude, c'est son âme d'action de grâces, son cœur dilaté par une charité universelle qui s'adresse à tous les êtres, tant au ciel que sur la terre, par l'Amour éternel embrassant tous les temps et tous les lieux. On admire l'esprit industrieux du Saint — toujours l'influence nettement saisissable de sainte Gertrude — pour s'enrichir en toutes circonstances et ne rien négliger des profits spirituels offerts par la Communion des saints, par le Cycle liturgique dont les fêtes sont comme les mamelles de l'Eglise nourrissant ses enfants du lait divin.

Les contemporains du Bienheureux subissaient son charme prenant, enveloppant, conquérant. Ainsi en est-il du lecteur en découvrant cette « sincérité transparente qui parfois confine à la candeur », tant de tendresse, fruit de la pureté, dans une âme si virile, « âme fraîche et franche, sans la moindre morgue, vibrant à tout, divine à force d'être compatissante et pleinement humaine ». On est heureux que l'auteur ait fourni des détails sur les relations du saint avec Pierre Canisius et d'avoir de ce dernier le jugement qu'il portait pour le Saint.

Un autre trait admirable, c'est de découvrir dans cet homme d'action, dans ce prêcheur, dans ce missionnaire évangélisant les nations, parcourant l'Europe, un « routier contemplatif » un « chartreux itinérant », vivant en Dieu intensément et digne de servir de modèle à tous les apôtres.

Puisse ce livre être goûté par les âmes pieuses !

Pierre Lhande, S. J. — *L'Evangile par-dessus les frontières*. Un volume in-8° couronne de 256 pages, 7 fr. 50. Editions Spes, 17 rue Soufflot, Paris Vme.

C'est en effet en franchissant les frontières que la parole du R. Père Lhande parvint jusqu'à ses fidèles auditeurs au début de l'année 1934. On se souvient de l'incident. Le poste de Radio-Paris devenu poste d'Etat recevait l'ordre de cesser la diffusion de toutes conférences religieuses, exception faite pour celles de Notre-Dame ! Mais les sans-filistes ne perdirent rien : Radio-Luxembourg porta provisoirement aux quatre coins du monde, plus loin encore que ne pouvait le faire le poste laïcisé, la parole jeune et chaude du R. Père Lhande. Ce sont les conférences prononcées devant le micro de Radio-Luxembourg que les Editions Spes publient aujourd'hui en un élégant volume.

Et si l'on a plaisir à retrouver le Père Lhande toujours charmeur et émouvant, les événements donneront peut-être à la lecture de cet ouvrage une saveur toute spéciale.

La seconde partie du volume comprend une série de tableautins qui mettent en relief les résultats obtenus par le Cardinal bâtisseur. Et l'on retrouve là l'auteur du *Christ dans la Banlieue*. Il y a deux écrivains célèbres dans la personne du Père Lhande : celui de la Banlieue rouge et celui de la radio ; tous deux ont collaboré à rendre ce petit livre particulièrement agréable.

Hygiène domestique, par Mlle Julie Krafft. Editions La concorde, Lausanne ; prix : 3 francs.

A signaler le livre intéressant de Mlle J. Krafft, infirmière diplômée, portant le titre de *Hygiène domestique* moins rébarbatif que *Traité d'hygiène élémentaire* qui serait son vrai titre.

Le docteur Gardiol, de Lausanne, porte sur le livre de Mlle Krafft, l'appréciation suivante :

Ce volume de 240 pages doit être considéré comme un ouvrage de vulgarisation destiné aux femmes de la ville et de la campagne, épouses, mères ou mères futures.

Il traite en chapitres précis des éléments qui nous entourent (eau, air, lumière) et de nos rapports avec eux ; des conditions les meilleures d'habitation, de vêtement et de nourriture ; du maintien de la santé par l'exercice physique et de la propreté physique, par l'application du repos, etc.

Un chapitre pratique de puériculture vient compléter cet ensemble.

Puis deux chapitres originaux donnent un attrait spécial à ce traité, l'un sur l'attitude à prendre en face des mourants et l'autre en face des vivants avec qui nous devons passer les quelques années si courtes de l'existence terrestre.

En résumé, livre à mettre surtout dans les mains de celles qui, de par leur fonction de femmes ménagères et de mères sont appelées constamment à résoudre les problèmes pratiques de la vie quotidienne au mieux des intérêts de la famille, de la patrie et de l'humanité, par conséquence logique.

— J'irai vous attendre. En quittant cette maison, vous aurez peut-être besoin de parler.

— J'en doute, cher ami.

Cinq minutes plus tard, la femme de chambre introduisait Jean dans le petit salon où veillait le portrait du jeune officier. Il resta debout. Lorsque la porte s'ouvrit, ce fut Juana qui parut.

— Señor, fit-elle vite, excusez Engracia. Elle sera ici dans quelques secondes.

— J'attendrai, señorita, répondit Jean d'un ton si froid que la jeune fille le considéra avec inquiétude.

— Asseyez-vous, murmura-t-elle en mettant la main sur le dossier d'un fauteuil comme pour le pousser.

— Non... Merci...

— Señor, qu'y a-t-il ? Engracia vous a attendu pour le thé, comme c'était convenu. Il n'est rien arrivé de fâcheux, j'espère. Depuis tous ces événements, on vit dans la crainte... Rien de fâcheux ?...

— Oh ! rien, s'écria-t-il en riant avec effort. Une illusion perdue, c'est tout.

Il était bien décidé à ne rien dire à la jeune fille, mais la colère l'emporta.

— Pourquoi me taire, après tout ? lança-t-il. Vous êtes au courant de la manigance... Vous vous en amusez aussi...

— Je ne sais ce que vous voulez dire, balbutia-t-elle.

— Allons donc. Il est plus agréable de rire à deux, de ne pas se gausser toute seule des tours que l'on joue...

— Señor...

— Ce que j'ai entendu dans cette maison n'est que mensonge. Les sourires que j'y ai vus, hypocrisie.

— Señor...

— Et vous assistiez à tout... Vous deviez bien rire, après mon départ. Et l'autre jour, je vous racontais, ici-même, les alarmes de mon amour. Vous saviez qu'elle se moquait de moi, qu'elle n'était capable que de duplicité...

En entrant, Juana n'avait pas refermé la porte à laquelle, pour l'instant, Jean tournait le dos, tandis que la jeune fille lui faisait face. Engracia put donc pousser le battant sans être entendue. Elle s'arrêta sur le seuil, raidie, écouta les dernières phrases.

— Jean Etcheberiz, dit-elle alors très lentement, c'est à moi, non à Juana, qu'il fallait dire tout ceci.

Il se retourna d'un bloc, comme s'il fallait faire face à un ennemi.

— Je vous le crie, à vous aussi, siffla-t-il, la tête en avant. Il faut bien que je vous dise tout, puisque c'est la dernière fois que je franchirai votre seuil. Vous n'êtes que mensonge... Vos larmes pour votre frère ? Allons donc. Autre comédie... Les mots d'espoir que vous m'avez jetés, comme une aumône ? La promesse ? Oui... La promesse... Vous faisiez la même, une heure plus tard, à Asensio Sangaren. A lui aussi, vous laissiez entendre que vous l'aimiez...

Un peu d'incarnat était monté aux joues et au front d'Engracia...

— Réponds-lui, je t'en supplie, clama Juana, en s'approchant de la jeune fille immobile sur le seuil.

— A quoi bon ? Si Jean veut partir, comment pourrais-je l'en empêcher.

— Dis-lui...

— Tout ce que je dirais serait pris pour des mensonges.

Etcheberiz intervint :

— Vous avez reconduit Asensio. Mon domestique était là. Il a surpris vos paroles. Vous promettiez votre amour... Oseriez-vous jurer sur le Christ que ce n'est pas vrai ?

— Je ne jurerai pas, répondit-elle avec le même calme.

Sa rougeur avait disparu. Elle était très pâle, à présent. Peut-être s'était-elle attendue à une attaque plus grave.

— Je suis venu vous dire adieu... Le jeu a suffisamment duré. Il ne vous amuserait plus longtemps.

— Jean... Il faut que vous me croyiez... Sans que je m'explique...

— Bon, ricana-t-il. Je vois que le jeu n'était pas fini. Moi, je baisse le rideau. Polichinelle s'en va. Au regret, si je coupe votre représentation. Je me souviendrai de vous en voyant au doigt d'Asensio la bague semblable à la vôtre... et que vous lui avez peut-être donnée, après tout... Jureriez-vous que vous ne la lui avez pas donnée ?

— Je n'ai pas à vous répondre, Jean. Vous êtes hors de votre bon sens. Quant à votre domestique, il aurait mieux fait de se taire...

Il éclata :

— Evidemment... Vous auriez pu continuer à rire, toutes deux... Ma tête devait être drôle, n'est-ce pas ?... Ah !... Vous êtes...

Elle leva sa petite main.

— Ne dites aucun mot que vous regretteriez plus tard, Jean, fit-elle d'une voix basse et tremblante... Que vous regretteriez. Allez-vous-en... mais ne m'insultez pas.

— Vous avez raison. Il vous suffira de savoir que je vous méprise autant que je vous ai aimée...

— Vous êtes fou...

— Et je vous souhaite du bonheur avec Asensio. Pour lui, je n'ose pas en espérer autant. Adieu.

Il marcha vers la porte. Engracia s'effaça afin qu'il pût passer : il s'en alla sans une hésitation Lorsque la porte extérieure fut refermée, les deux femmes se regardèrent. Elles n'avaient pas prononcé une parole. Dans les yeux de Juana, il y avait de la faiblesse, même une larme.

Engracia demeurait impassible.

Elle alla à la fenêtre, regarda le jardin, sans toucher au rideau. Elle vit Jean faire signe à Crapotte, qui était debout devant le garage.

Elle se retourna à demi vers Juana.

— Il faudra, dit-elle, que Vicente sache exactement quel est cet homme qui se donne pour domestique basque, et qui ne quitte pas Etcheberiz. Il faut qu'il connaisse son rôle et ses intentions... Guette Vicente. Il passera dans la rue... Tu lui feras le signal, pour qu'il aille m'attendre au rendez-vous

Sans ajouter un mot, elle quitta son amie et s'enferma dans sa chambre.

(A suivre.)

La grâce par les sacrements dans l'Eglise catholique, par le chanoine Eugène Duplessy. — Tome VI du cours supérieur de religion, livre III de l'exposé de la religion. Un volume in-16, format 18 × 10, 510 pages. Prix : 10 fr. ; port, 85 c. Bonne presse, 5, rue Bayard, Paris (VIIIme).

Le chanoine Duplessy avait étudié les fondements de la foi en l'Eglise catholique et en son enseignement dans une excellente *Apologétique* qui semble le meilleur ouvrage classique de notre temps sur ce sujet. Ses trois volumes ont toute la clarté désirable pour un public qui sait lire et qui veut se prouver que sa religion est tout à fait raisonnable et seule raisonnable.

Une fois prouvée l'autorité divine des sources de notre foi (Jésus-Christ, l'Ecriture Sainte, l'Eglise et la Tradition), nous pouvons examiner cette foi dans ses doctrines, dans sa morale et dans sa vie. C'est en somme l'objet des trois volumes d'*Exposés* du *Cours supérieur de religion* du même auteur : *Le dogme catholique, La morale catholique* et *La grâce par les sacrements*.

Les volumes précédents du chanoine Duplessy ont été loués par toutes les revues d'études religieuses.

Le sixième et dernier qui vient de paraître montre la vie spéciale du christianisme qui est constituée par ce que l'on appelle *la grâce,* avec sa naissance dans le baptême, ses renaissances dans la pénitence, ses accroissements, son alimentation et sa propagation par les autres sacrements.

Toutes ces questions très importantes, puisqu'elles font voir la vie intime du chrétien et de la société chrétienne, sont étudiées avec une parfaite franchise et en termes clairs qui seront un plaisir pour les lecteurs comme pour les élèves et les professeurs des grands cours de religion.

Almanach agricole de la Suisse romande 1935, 73me année, publié sous les auspices de la Société neuchâteloise d'agriculture ; 0 fr. 75. Editions Victor Attinger, à Neuchâtel.

A chaque saison ses fruits. La récolte d'automne produit l'*Almanach agricole de la Suisse romande,* dont l'agriculteur averti apprécie la sagesse et les richesses qu'il mettra soigneusement en réserve. L'hiver et l'année durant, celui qui aime sa terre, la veut fructueuse, lit et relit son *Almanach agricole* pour y puiser une connaissance nouvelle ou plus profonde de celle-ci, des soins qu'elle exige, des dangers qui la menacent et qu'il faut bien connaître pour les mieux combattre. Il y cherche les conseils qu'il pourra mettre en pratique chez lui ; il y trouve exposés les problèmes mêmes qui le préoccupent et des renseignements touchant tous les domaines de l'agriculture, de la viticulture et des divers élevages. L'*Almanach agricole* pense aussi aux autres soucis pressants de l'agriculteur, le renseigne sur les projets de réorganisation de l'agriculture, lui donne des indications juridiques. Des notices nécrologiques sont consacrées en outre aux personnalités disparues pendant l'année.

Des auteurs qualifiés ont écrit pour le vaste public de nos campagnes ces articles, revus et contrôlés encore par la Société cantonale d'agriculture.

Enfin, la partie récréative n'est pas négligée. Mainte soirée d'hiver sera égayée par les historiettes, les bons mots rapportés par l'*Almanach agricole 1935* qui offre, en outre, à ses lecteurs une épisode romanesque de la vie de Jean-Louis, le héros du célèbre roman de Bachelin.

Annuaire statistique de la Suisse 1933, publié par le Bureau fédéral de statistique, à Berne. — Un volume d'environ 500 pages. Texte en allemand et en français. Relié sur toile. Prix : 6 fr., jusqu'au 15 décembre 1934 : 5 francs. — Editeurs : Birkhæuser et Cie, Bâle.

Comment se répartit la population entre la ville et la campagne ?

Quelles sont les industries d'exportation les plus importantes ?

Combien coûte un logement dans différentes villes suisses ?

De quoi meurent la plupart des habitants ?

Quels pays sont nos meilleurs clients ?

Le nombre des écoliers va-t-il en augmentant ou en diminuant ?

Combien d'étrangers sont naturalisés chaque année ?

Les paysans sont-ils plus nombreux que les ouvriers travaillant dans l'industrie ou vice-versa ?

Comment se constitue l'accroissement de la population suisse ?

Le nombre des petites entreprises est-il en recul ?

A combien s'élèvent les impôts dans les différents cantons ?

Quelles sont les principales ressources de la Confédération ?

Combien y a-t-il d'automobiles dans les différents pays ?

L'Annuaire statistique de la Suisse 1933 répond à toutes ces questions à une infinité d'autres encore.

L'Annuaire statistique de la Suisse, publié par le Bureau fédéral de statistique, constitue un important recueil officiel de données numériques ; ses tableaux, clairement établis, fournissent les indications les plus complètes sur tous les phénomènes économiques et sociaux de la Suisse. L'ouvrage contient non seulement les renseignements relatifs à l'année dont il porte millésime, mais encore des indications se rapportant à de longues séries d'années en arrière, permettant ainsi au lecteur de se rendre compte très rapidement des changements les plus importants qui se sont produits au cours des dernières dizaines d'années.

L'Annuaire statistique de la Suisse est indispensable à tout citoyen suisse que ses occupations professionnelles ou des raisons personnelles obligent à connaître la situation et le développement de notre pays. Il est le vade-mecum obligé de toutes les autorités, ainsi que de quiconque joue un rôle dans la vie publique, comme homme d'affaires, politicien, avocat, administrateur de société, instituteur, etc.

Le nouveau volume relatif à l'année 1933 a été édité pour la première fois par Emile Birkhæuser et Cie ; il contient d'importants enrichissements par rapport aux éditions antérieures. C'est ainsi qu'on y trouve de nouvelles données sur la répartition des travailleurs par métiers, données fournies par le dernier recensement de la population, les principaux résultats du recensement des logements de 1930 et ceux de la statistique fédérale du tourisme nouvellement instituée. On a également introduit pour la première fois dans l'annuaire des comparaisons internationales, qui constituent un complément particulièrement précieux.

Wie ordne ich meine Briefe und Akten ? Eine Anleitung für Behœrden, Rechtsanwælte, Vormünder, Vermœgensverwalter, Geschæftsleute und Private. Von Dr. jur. C. Hess, Bezirksgerichtspræsident, Disentis. 45 Seiten, broschiert 2 Fr. Polygraphischer Verlag A.-G., Zürich.

Die vorliegende Schrift stammt aus der Feder eines Praktikers, der sich lange Zeit eingehend mit Registraturfragen, wie sie sich namentlich auf der Amtsstube, im Rechtsbüro, aber auch für jeden im tæglichen Leben ergeben, befasst hat. Aus den Ueberschriften der einzelnen Kapitel seien erwæhnt : Die Mœbel für die Aufbewahrung der Akten. — Die Personalmappe und die Sachmappe. — Das Aktenverzeichnis. — Mehrere Gruppen von Schriften (u. a. die Urkunden, die Werttitel, die Quittungen etc.) — Die Anpassung von alten Kæsten, Sekretæren und Kommoden für die Aufbewahrung von Briefen und Akten. — Die Akten der Gerichte. — Die Protokolle, die Rechnungsbücher und die Akten der Gemeinden.— Die Register Aktenbücher der Vormundschaftsbehœrden. — Gesetzliche Vorschriften über die Ordnung der Akten des Betreibungs- und Konkursamtes, des Grundbuchamtes und des Zivilstandsamtes. — Die Akten des Rechtsanwaltes. — Die Geschæftsbriefe und Geschæftsbücher des Kaufmanns und Gewerbetreibenden. — Die Korrespondenz und die anderen Schriften des Privatmannes.

Der bedeutende Wert dieser Schrift von Gerichtspræsident Dr. jur. C. Hess liegt darin, dass sie allen denen, die mit wenig Zeitverlust und wenig Kosten ihre Briefe und Akten in Ordnung halten wollen, auf leichtfassliche und doch sehr gründliche Art den Weg weist und ihnen so viele Unannehmlichkeiten erspart.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Capitole

Dès demain jusqu'à jeudi (inclus.)

Une délicieuse opérette 100 % allemand

IVAN PETROVICH

dans

gern hab' ich die Frau'n geküsst

Tél. 1300

ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30

Continuation de l'immense succès

Jeunesse

un film que vous devez voir

TEL. 7.14

BANDAGES HERNIAIRES

élastiques, dernière nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez *E. Germond sellerie Payerne*

Occasion

25 fourneaux catelles

E. WASSMER S. A., Fribourg. 47-25

L'abbé J.-J. Moret

Dialogues pour la fête de Noël

Prix : Fr. 0.35

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

†

Madame Marie Rouvenaz-Deschenaux et son fils Paul ;
Monsieur et Madame Ernest Ischy-Rouvenaz et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Albert Rouvenaz-Hermann, à Payerne ;
Monsieur et Madame Alf. Prommaz-Rouvenaz et leur fille, à Estavayer-le-Lac ;
Monsieur et Madame Léon Rouvenaz-Jomini, à Payerne ;
Monsieur Charles Rouvenaz, à Rue ;
Mademoiselle Cécile Rouvenaz, à Fribourg ;
Monsieur et Madame J. Renevey et leurs enfants, à Zurich ;
Monsieur et Madame Allemann-Renevey et leur fils, à Paris ;
Monsieur J. Deschenaux, député, et les familles alliées, à Ursy ;
Monsieur et Madame Fr. Deschenaux, syndic, et leurs familles, à Ecublens (Rue) ;
Madame veuve J. Conus-Deschenaux et les familles alliées, à Vuarmarens, et leur nombreuse parenté, font part du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère et parent

Monsieur

Henri ROUVENAZ - DESCHENAUX

cafetier

décédé dans sa 65me année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Payerne, mardi 4 décembre, à 13 heures.

Départ pour l'église catholique à 12 h. 40.

Domicile mortuaire : Beaulieu, Payerne.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

†

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Caroline Monney-Julmy

tertiaire de Saint-François

aura lieu à l'église des Cordeliers, mercredi 5 décembre, à 8 heures.

DEUILS

En cas de décès, adressez-vous à la

TEINTURERIE FRIBOURGEOISE

Dans un délai de 12 heures, nous pouvons vous fournir une teinture de noir-deuils de tous vêtements confectionnés prêts à être portés.

Les envois postaux reçus le matin sont retournés le même soir.

Magasins : **Rue des Epouses et Grand'places, 26, FRIBOURG.**

Téléphone 7.93.

ON DEMANDE

dans bonne famille

JEUNE FILLE

de confiance, **connaissant à fond la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné. Bons gages.**

Faire offres sous chiffres *P 3663 B, à Publicitas, BULLE.* Inutile de faire des offres sans avoir les capacités demandées.

Miel pur du TESSIN

garanti et contrôlé, envoi contre remb. en bidons de 5 kg. à Fr. 3.— par kg Prix spéciaux pour grandes quantité, chez *B. Svanascini, apiculteur, à Mendrisio.* C. P. 843.

A louer

pour cause de départ

Bel Appartement

de 3 pièces, avec tout confort moderne. 15963

S'adr. à **G. de Weck, 18, rue de Romont, Fribourg.**

A louer, dans quartier tranquille, jolie

Chambre meublée

chauffage central, jouissance de la chambre de bain. Entrée date à convenir.

S'adr., par écrit, sous *chiffres P 15962 F, à Publicitas, Fribourg.*

A vendre

1 truie portante de 9 semaines, 3me nichée, et 1 truie engraissée.

S'adresser à *Robert Zamofing, Jetschwil, Guin.*

†

Monsieur Alphonse Bongard, à Ependes ;
Monsieur et Madame Auguste Bongard-Schorderet et leur fille, à Ependes, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Catherine BONGARD

née Eltschinger

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection le 2 décembre, dans sa 66me année, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Ependes, mercredi 5 décembre, à 9 h. ½.

Pompes funèbres générales, Fribourg

Tél. 9.9? **Ad. GENDRE** Avenue Gare, 27

Cercueils — Transports — Couronnes

Théâtre Capitole

Vendredi 7 décembre, à 20 h. 30

Sur la scène

une seule représentation de l'admirable pièce de **Marcel Pagnol**

„ MARIUS "

donnée par l'excellente troupe du Théâtre municipal de Lausanne

UN SPECTACLE FOLLEMENT GAI !

Location ouverte au Capitole.

Prix des places : Fr. 1.70 à 5.50.

Tél. 1300

Le succès

grâce au vêtement sur mesure...

L'adresse pour une maison de confiance livrant promptement et à d'excellentes conditions

M. GEHRINGER-BOPP

Tailleur sur mesure de 1er ordre

Diplômé de Paris et Zurich

Arcades de la Gare

Représentants

à la commission sont cherchés par fabrique suisse dans chaque ville et localité pour développer vente d'un article de consommation journalière. Offres avec références de premier ordre sont à adresser sous *chiffres A 11074 X, Publicitas, Genève.*

Zougois cherche place pour Noël comme

VACHER

ou domestique de campagne. — Offres sous chiffres *O F 3269 S, à Orell Füssli-Annonces, Soleure.*

Cours de tricotage et tissage à la main

Mardi 4 décembre, de 2 à 6 h. et de 8 à 10 h. On vous apprendra à faire de jolis tapis, coussins, couvertures, etc., sans métier à tisser.

Cours gratuit. Matériel à disposition.

M. Peihsard-Ruefli, **Halle aux Laines, Pérolles, 19, Fribourg.**

N'en privez point les gosses...

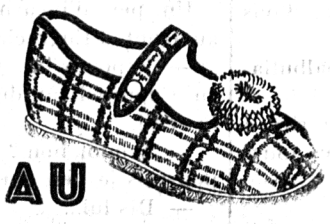

1.90 seulement

AU SABOT DARGENT

DUPASQUIER — FRIBOURG

LA CIGARETTE MARYLAND
"Colonial"
POUR LA SANTÉ ET LE PLAISIR
60 Cts. les 20 pièces

Caleçon ou Camisole 1.75
molletonné, très chaud
pour hommes, première taille

Caleçon ou Camisole 2.25
Eskimo, bonne qualité
pour hommes, première taille

Pyjamas pour garçons 3.90
en flanelle rayée
première taille

Pyjamas pour messieurs 5.50
flanelle rayée 9.80 7.90

AUX TROIS TOURS
Rue de Romont, Fribourg

Nous cherchons, pour tout de suite, ou éventuellement 1er janvier

JEUNE HOMME

ayant connaissance des rayons **Articles de ménage** pour la vente et la manutention. 15956

Seuls les postulants pouvant se justifier par de bons certificats peuvent adresser des offres écrites avec copies de certificats, aux

Grands Magasins Knopf, à Fribourg

Grande vente juridique de bétail à Attalens

Jeudi 6 décembre 1934, l'office soussigné vendra en mises publiques, devant le domicile **d'Alfred Savoy, à Vuarat, rière Attalens, dès 10 heures précises,** tout le bétail, dépendant de la masse en faillite du prénommé, soit :

8 vaches (pie-rouge ou jaune), 4 génisses, un bœuf, 2 taurillons, 3 veaux, 4 chèvres, un bouc, 2 cabris, 4 brebis, 2 porcs, 1 jument de 19 ans, 1 autre de 4 ans et une pouliche.

Vente à tout prix. Payement comptant.

15944 **Office des faillites de la Veveyse.**

Bureau de placement
Pérolles, 22 (5me)
tél. 1035, **OFFRE** femmes de chambre, bonnes, sommelières, etc. etc. 15910

Jeune fille
cherche place comme femme de chambre, pouvant entrer vers le 15 décembre. Certificats à disposition. S'adresser sous *chiffres P 41567 F, à Publicitas, Fribourg.*

L'extraordinaire rendement lumineux de la lampe Osram

la fait demander partout. Pourquoi les connaisseurs la préfèrent-ils? Parce qu'elle donne une lumière bon marché. Comparée à d'autres lampes à rendement médiocre, ou établies à l'aide de machines périmées, la lampe Osram donne une lumière beaucoup plus considérable. Recherchez votre avantage. Exigez chaque fois les Osram authentiques, et vous économiserez votre argent. Toujours Osram, mais la véritable Osram.

OSRAM
Produit Suisse de la Fabrique des lampes Osram à Winterthour

Automobilistes

Plus d'ennuis de chaîne
avec le **NOUVEAU PNEU**
NEIGE
Demander offres au 58-5
Garage HENSELER Frères
rue du Nord

Garçon de confiance, de 20 ans, **cherche place** comme 76-196
VACHER
dans grande exploitation agricole. **Pierre Piller, St-Ours.**

Dans une grande ferme, près de Fribourg, on demande pour Noël, un
second CHARRETIER
et un **DOMESTIQUE** de campagne.
S'adresser sous chiffres *P 41565 F, à Publicitas, Fribourg.*

Flan A 17-101 F

Le plus grand succès de la saison !

Snow boots
tissu brun ou beige
Nos 36 à 39
2.80
Au Sabot d'Argent
DUPASQUIER — FRIBOURG

Phosfarine Pestalozzi
Le meilleur aliment des enfants!
Facilite la formation des os!
Donne force et santé sans boursoufler.
C'est le déjeuner idéal des adultes et de ceux qui digèrent mal. **4 cent. la tasse.** La boîte **500 gr., Fr. 2.25.** Pharm., Drog., Epiceries.

Mises de bois

Lundi 10 décembre, la commune **d'Estavannens** exposera en vente par voie de mises publiques environ **250 stères foyard et bois à papier, situés aux Récardets et à la Ciernedomp.**

Rendez-vous des miseurs **à 13 heures aux Récardets.** 3675

Par ordre : **Secrétariat communal.**

Postiches
soit : perruques, nattes, chignons, etc.
Adressez-vous en toute confiance au 121-2
SPÉCIALISTE
Louis MŒHR
posticheur
FRIBOURG
transféré
48, rue de Lausanne.
Au 1er étage.

Le Café à succès
« L'ARABE »
par **sa qualité** qui enthousiasme le plus exigeant des connaisseurs,
et **sa prime** qui dotera la maîtresse de maison d'un magnifique service en porcelaine de Langenthal ou de la charmante cuillère argentée avec écusson fribourgeois.

Demandez le
PAQUET BRUN
à prime
Fr. **2.10** la livre

Eigenmann, Chatton & Cie
G. Eigenmann et Cie, succ., Fribourg
Les cafés l'Arabe sont en vente dans plus de 500 magasins d'épicerie de la ville et du canton.

Joie et contentement dans chaque maison
par les nouveaux appareils Jura, supers à octode

Jura 45 super à octode ondes courtes gammes d'ondes 15-51 m., 200 600 m., 760-2000 m., 7 lampes Miniwatt, indicateur optique de syntonisation, antenne de réseau
Prix **Fr. 425.-**

Chez nous et à l'étranger, on dépense chaque année des millions et des millions pour rendre toujours plus riches les programmes de T. S. F. Grâce à leur sensibilité, les appareils Jura vous amènent chacun de ces programmes, séparés avec une absolue netteté, reproduits avec une fidélité et une musicalité parfaite.
Les meilleures qualités de réception au prix le plus bas.
Ecoutez d'abord un **Jura** super à octode.
Démonstrations chez les marchands de radio concessionnés.

Jura 35 super à octode
gammes d'ondes 200-600 et 760-2000 m., 6 lampes Miniwatt.
Prix **Fr. 315.-**

Jura Radio

Le livre que vos enfants liront cet hiver
WATÒTO
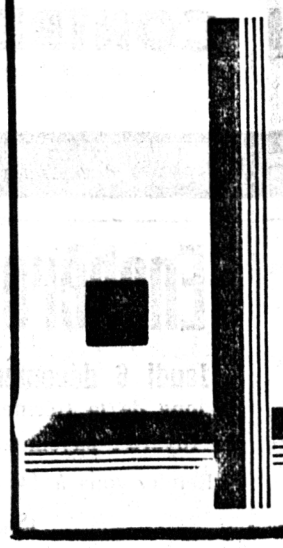
Images et récits des Missions pour les enfants
avec
10 superbes planches en couleurs
Texte adapté de l'allemand
par le **Père Paul-Marie, capucin**
VENTE POUR LES MISSIONS
au prix de **Fr. 2.50** l'exemplaire
AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

A LOUER
p tout de suite ou époque à convenir, à Marly-le-Grand, un superbe logement de 5 chambres, ch. de bonne, chauffage cent. ch. de bain installée et dépendances. — 1 logement de 3 ch., chauffage centr. et chambre de bain installée. — 2 logements de 2 et 3 chambres. Prix avantageux. — S'adresser sous chiffres *P 41555 F, à Publicitas, Fribourg.*

On demande
une
Jeune fille
pour aider au ménage et aimant les enfants. Références exigées.
Offres écrites sous chiffres *P 15942 F, à Publicitas, Fribourg.*

Pneus Neige

évitent l'ennui de mettre et enlever les chaînes pendant l'hiver. Démonstrations au garage

DALER Frères

ROUTE NEUVE, 4

Tous articles d'hiver pour AUTOS

Glaces électriques anti-buée — Anti-gel Housses pour radiateurs — Chaînes à neige toutes grandeurs, très bon marché. Revisions et réparations soignées. 51-5

Mises de bois

La Commune de Cutterwyl vendra, en mises publiques, **le mardi, 4 décembre,** dès 13 h. ½, les lots ci-après :

25 m³ de bois de charpente et billes de chêne ; 11 moules de sapin et foyard et 25 tas de bois de coupe et de perches. Rendez-vous à la forêt communale. 15903

Le Conseil communal.

Le SOCQUE idéal !!

22-25 Fr. **2.80**
26-30 Fr. **3.80**
31-36 Fr. **4.50**
37-43 Fr. **4.80**

Art. doublé très soigné

AU SABOT D'ARGENT
Dupasquier — Fribourg

Mise de bétail

Mercredi 5 décembre, dès 13 h. ½, devant son domicile à **Villarsiviriaux,** la soussignée exposera en mise publique son bétail, savoir :

2 chevaux de 8 et 15 ans, 7 mères vaches portantes ou fraîches vêlées, 2 taures portantes, 1 génisse grasse, 4 veaux de l'année. 15941

Payement comptant.

L'exposante : **Hortense BERSET.**

Avant d'acheter

une machine à coudre, consultez nous pour la machine suisse. 47-13
Catalogue gratis

F. Wassmer, S. A.
Fribourg

Par voie de soumission

à vendre ou à louer

le domaine de KAISA d'AVAUD

à Vuisternens-en-Ogoz. Contenance **54 poses environ,** dont **44 cultivables,** avec beau verger, le tout d'un seul mas. Belle situation, grange à pont, lumière électrique, eau intarissable, grande fosse à lisier, batteuse, etc. 3660 B

Pour visiter la propriété, prière de s'y rendre **mardi 4 et mercredi 5, à 1 h. ½.**

Les soumissions doivent être adressées jusqu'au **lundi 10 décembre, à la Boucherie Marmillod, à Bulle.**

A LOUER

appartement de 5 pièces. 14541

S'adresser à **M. G. de Weck, rue de Romont, 18, IIme étage.**

A vendre

aux abords immédiats de la ville, **IMMEUBLE** de rapport, avec confort et jardin. S'adresser, par écrit, à *Publicitas, sous P 15851 F, Fribourg.*

Paul Brunschwig, Fribourg

7, Rue de Romont, 7

Savon de Marseille 72 % le morceau de 300 gr. **15 cent.**	**Coton Vigogne** très solide, pour chaussettes, l'écheveau **25 cent.**	**Laine à tricoter** bien tordue, toutes couleurs, l'écheveau **35 cent.**	**Linge de cuisine** très solide, barré rouge, le mètre **25 cent.**
Flanelle coton pour lingerie, dessins rayures, le mètre **32 cent.**	**Mouchoirs** pour enfants, jolis dessins, la douzaine **95 cent.**	**Mouchoirs blancs** avec bordure couleur le mouchoir **15 cent.**	**Mouchoirs** blancs, grand. 42 cm., le mouchoir **20 cent.**
Tissus pour CHEMISES hommes, non molletonnés, qualité, grand teint, le mètre **50 cent.**	**Mouchoirs** en couleur, pour dimanche, fond jaune, à dessins, belle qualité, le mouchoir **45 cent.**	**Mouchoirs cotonne** dessins carreaux, grandeur 42 cm., le mouchoir **20 cent.**	**Mouchoirs** EN COTONNE de ménage, extra, grandeur 53 cm. le mouchoir **35 cent.**
Chemises pour HOMMES, molletonnées, dessins brochés, la chemise **Fr. 2.25**	**Chemises** pour hommes, non molletonnées, qualité rayées bleues, la chemise **Fr. 1.90**	**Draps de lit** en bonne toile écrue, double fil, 175 × 240 **Fr. 2.40**	**Draps de lit** molletonnés, dessins couleur, belle qualité, 150 × 200 **Fr. 2.50**
Flanelle coton beaux dessins brochés, pour chemises d'hommes, bon teint, le mètre **65 cent.**	**Tissus** carreaux, pour tabliers de cuisine, très lourds, le mètre **55 cent.**	**Camisoles** tricot blanc, pour dames, superbes, la pièce **Fr. 1.20**	**Flanelle coton** pour lingerie, article chaud, le mètre **55 cent.**

Un lot de maillots militaires pour hommes Fr. 3.30
Un lot mérinos noir p. tabliers, larg. 100 cm., le m. 90 ct.
Un lot tissus coton p. pantalons d'hommes largeur 130 cm., le mètre Fr. 1.70

ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

Louis Bouellat

FLOCONS DE NEIGE

Poésies

dédiées aux tout-petits

Prix : Fr. 0.80

En vente aux LIBRAIRIES ST-PAUL

Place Saint Nicolas — Boulevard de Pérolles

Enchères de bois

Jeudi 6 décembre, dans le bois de Fahl, le long de la Gérine, 50 moules et 1000 fagots de foyard ; payement comptant. 15938

Rendez-vous à 14 heures.

(Signé) **Henri Vonderweid.**

Pour les fêtes :

Vin mousseux : **Grain d'or** gazéfié

la bouteille **Fr. 3.—**

Verre et emballage perdus, en caisses de 6 ou 12 bouteilles, franco gare d'arrivée.

Cave Coopérative des viticulteurs, Morges.